

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2022-2023

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION **2022-2023**

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

Cette publication a été réalisée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie en collaboration avec la Direction des communications et des affaires publiques.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne à [Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales).

Pour plus d'informations :

Direction des communications et des affaires publiques
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400
Télécopieur : 418 649-2656
Courriel : renseignements@mri.gouv.qc.ca
Site Web : [Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales)

Dépôt légal – Septembre 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-95541-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-95542-9 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2023

MESSAGE DE LA MINISTRE



Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

Conformément à la *Loi sur l'administration publique* et à la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le *Rapport annuel de gestion 2022-2023* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Depuis ma nomination au Conseil des ministres en octobre 2022, j'ai pu constater le professionnalisme, l'expertise et le dynamisme du personnel du Ministère, dont la contribution est centrale pour le rayonnement du Québec et l'avancement de ses intérêts sur la scène mondiale. De la reprise postpandémique au conflit ukrainien, en passant par l'urgence climatique, la remise en cause de l'ordre international libéral et la nécessaire transition énergétique, je suis convaincue de l'importance d'une politique internationale adaptée aux défis d'un monde en pleine mutation. En donnant une nouvelle impulsion à notre diplomatie d'influence, nous pourrions en maximiser les retombées pour le peuple québécois, tisser des liens étroits et promouvoir sa culture et son identité. Le Ministère a su rester agile et proactif face aux transformations majeures en 2022-2023, comme en témoignent les résultats obtenus par notre planification stratégique, et il continuera à rendre le Québec plus attractif et performant partout dans le monde.

En tant que ministre responsable de la Condition féminine, j'ai aussi eu le privilège de faire avancer la cause des droits des femmes et de l'égalité des sexes ainsi que de contribuer à la lutte contre la violence conjugale et contre l'homophobie et la transphobie. Pour ce faire, j'ai pu compter sur une équipe compétente et profondément engagée envers ces causes qui représentent les valeurs fondamentales du peuple québécois.

Je tiens à exprimer ma grande reconnaissance à l'ensemble du personnel du Ministère, au Québec et à l'étranger, pour leur travail exemplaire ayant permis de servir les ambitions politiques et économiques des Québécoises et des Québécois sur la scène internationale ainsi que leur attachement au respect des droits des femmes et des personnes LGBTQ+.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma très haute considération.

Martine Biron

Québec, septembre 2023

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



Madame Martine Biron

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre responsable de la Condition féminine
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2022-2023* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport rend compte des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023, de sa déclaration de services aux citoyens, de son plan annuel de gestion des dépenses et de son plan d'action de développement durable 2022-2023. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources et respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

En 2022-2023, le Ministère a évolué dans un contexte international marqué par l'enlèvement de la guerre en Ukraine et par la montée des tensions sino-américaines, le tout sur un fond d'inflation, d'incertitude économique, d'insécurité énergétique et de crise climatique. Ces enjeux, ainsi que la refonte des chaînes d'approvisionnement, l'augmentation des flux migratoires dans le monde, sans compter les transformations technologiques et la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs, constituent autant de risques que d'occasions pour le Québec de se positionner stratégiquement afin de promouvoir et de défendre ses intérêts et ses valeurs à l'échelle de la planète.

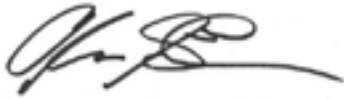
Comme en fait foi ce rapport, l'année 2022-2023 a été marquée par maintes avancées et réussites, à commencer par ce grand rendez-vous international qui s'est déroulé à Montréal en décembre 2022. Plus de 15 000 personnes ont pris part à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, au cours de laquelle le Québec a su briller. Cette rencontre a débouché sur un accord international qualifié d'historique. Le leadership du Québec y a été salué une fois de plus.

La fin de la pandémie a pu se traduire par une reprise des activités et des missions à l'étranger. Après le ralentissement des dernières années, il est essentiel que le Québec reprenne sa place dans le monde, ce qui passe invariablement par une présence forte et continue sur le terrain et par une participation active aux tribunes les plus stratégiques. Le Québec doit intensifier ses efforts visant à se positionner comme un leader influent et comme un partenaire d'affaires fiable et innovant sur la scène internationale. Nous continuerons de nous assurer que son action internationale contribue à l'atteinte des objectifs prioritaires fixés par le gouvernement, notamment la création de richesse, la promotion de son identité, le rayonnement de la langue française et le recrutement de talents francophones et francotropes.

À l'interne, le Ministère a procédé à l'intégration du Secrétariat à la condition féminine et du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Il s'est également bien adapté en opérant une restructuration administrative favorisant une meilleure organisation du travail entre le siège et les représentations du Québec à l'étranger. De fait, nous avons atteint et même dépassé toutes les cibles du Plan stratégique 2019-2023, tout en maintenant une saine gestion des ressources.

Je tiens à remercier tout le personnel du Ministère, tant au siège que dans le réseau, pour le travail accompli au cours de la dernière année. Leur sens de l'État, leurs compétences et leur professionnalisme ont permis à notre organisation d'accomplir sa mission avec succès.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Sans Cartier', with a stylized flourish at the end.

Alain Sans Cartier

Québec, septembre 2023

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AIFQ	Année de l'innovation franco-qubécoise
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ARM	Arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles
BLCHT	Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie
CCMM	Chambre de commerce du Montréal mtropolitain
CDPQ	Caisse de dtpot et placement du Qubec
CHPE	Projet de ligne de transmission Champlain Hudson Power Express
CdP	Confrence des Parties
CPA	Plateforme Carbon Pricing of the Americas
DSC	Dclaration de services aux citoyens
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IQI	Investissement Qubec International
LGBTQ+	Lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queers et autres
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Qubec
MEIE	Ministre de l'conomie, de l'Innovation et de l'nergie
MIFI	Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intgration
MO	Ministres et organismes
MRIF	Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
NYSERDA	New York State Energy Research and Development Authority
OAP	Organisations de l'administration publique
OCI	Organismes de coopration internationale
OFQJ	Office franco-qubcois pour la jeunesse
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les tablissements humains
OQMJ	Office Qubec-Monde pour la jeunesse
PDEIPH	Programme de dveloppement de l'employabilit l'intention des personnes handicapes
PIB	Produit intrieur brut
PRC	Programme de rehaussement de la cyberscurit
QSF	Qubec sans frontires
SCF	Scrtriat la condition fminine
SPIIC	Systme de partage d'informations internationales et canadiennes
VIQ	Vision internationale du Qubec

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	3
RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE	5
1. L'ORGANISATION	7
1.1 L'organisation en bref	7
1.2 Faits saillants	18
2. LES RÉSULTATS	21
2.1 Plan stratégique	21
2.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	41
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	43
3.1 Utilisation des ressources humaines	43
3.2 Utilisation des ressources financières	46
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	47
4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	48
4.1 Gestion et contrôle des effectifs	48
4.2 Développement durable	49
4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	51
4.4 Accès à l'égalité en emploi	52
4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	56
4.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	58

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, septembre 2023

Les résultats contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2022-2023* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de la responsabilité des membres de la direction.

Cette déclaration porte sur la fiabilité des données qu'il contient et des contrôles afférents. À notre connaissance, les explications et les résultats dans le présent rapport annuel de gestion et les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2023.

Membres du conseil de direction



Alain Sans Cartier
Sous-ministre



Éric Dequenne
Sous-ministre adjoint aux relations
Amériques, affaires économiques
et intelligence stratégique



Hélène Drainville
Sous-ministre adjointe
aux relations Afrique, Francophonie
et affaires multilatérales



Catherine Ferembach
Sous-ministre associée chargée
du Secrétariat à la condition
féminine



Dominic Marcotte
Sous-ministre adjoint
et chef du Protocole



Elisa Valentin
Sous-ministre adjointe aux relations
Europe, Indo-Pacifique et affaires
institutionnelles



Karine Savoie
Directrice générale des services
à la gestion, au réseau
et à la performance

RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE

Monsieur Alain Sans Cartier

Sous-ministre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements présentés dans le *Rapport annuel de gestion 2022-2023* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la haute direction du Ministère. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous appuyant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Notre examen se fonde sur les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par l'Institut des auditeurs internes. Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie. Cet examen ne constitue pas un audit.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats, les explications et les informations présentés dans le *Rapport annuel de gestion 2022-2023* du Ministère ne sont pas, dans tous leurs aspects significatifs, plausibles et cohérents.

La responsable de l'audit interne par intérim,



Raphaëlle Beauregard

Québec, août 2023

1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Mission

Diriger l'action internationale du gouvernement et assurer le développement économique, le rayonnement de l'identité et la défense des intérêts du Québec.

Vision

Une organisation agile et performante, reconnue pour sa capacité à porter les ambitions et l'identité du peuple québécois sur le plan international.

Valeurs

Efficacité

L'efficacité réfère à la capacité du Ministère d'atteindre les objectifs gouvernementaux avec agilité, rapidité, tact et intégrité dans un environnement international complexe et incertain. Elle est fondée sur le principe de responsabilisation de chacun des employés du Ministère envers les résultats attendus dans le respect des principes de l'administration gouvernementale.

Pertinence

La pertinence se traduit par l'arrimage constant entre les actions du Ministère, les ambitions et les besoins du peuple québécois ainsi que les occasions qui s'offrent au Québec dans le monde. Elle repose sur la capacité du Ministère à diriger l'action internationale du Québec en cohérence avec les priorités gouvernementales.

Crédibilité

La crédibilité s'exprime par la rigueur, l'engagement et le professionnalisme du Ministère dans l'exercice de sa mission. Elle se concrétise par la construction et le maintien d'une expertise de pointe dans ses champs d'action, par le choix de ressources compétentes et par une offre de services transparente, adaptée et de haute qualité.

Solidarité

La solidarité est synonyme de l'esprit d'équipe qui anime le Ministère et de la cohésion de son action. La collaboration et les partenariats se trouvent au cœur de cette valeur. La solidarité se manifeste notamment dans le contexte des contributions à la prise de décisions, de l'élaboration et de la mise en œuvre des orientations. Elle concerne aussi la loyauté quant aux décisions et aux solutions retenues. La solidarité désigne par ailleurs l'ouverture, l'entraide et la recherche de consensus dont le Ministère fait preuve afin de bâtir, dans le respect, des relations solides avec les gouvernements et les sociétés du monde.

Mandats du Ministère

Au service des Québécoises et des Québécois depuis près de 60 ans, le Ministère dirige l'action internationale du gouvernement du Québec. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux mondiaux et sa capacité à agir et à repérer les occasions d'affaires sur les marchés étrangers contribuent directement au développement et à la prospérité du Québec. Plus précisément, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- Assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- Conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- Planifier, organiser et diriger l'action à l'étranger du gouvernement ainsi que celle de ses ministères et organismes (MO);
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations et les forums internationaux;
- S'assurer de la mise en œuvre de la Vision internationale du Québec (VIQ) et des stratégies territoriales;
- Mener des actions de diplomatie économique et d'influence afin de faire avancer les intérêts du Québec en matière de commerce international et de prospection d'investissements étrangers;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre des engagements internationaux conclus par le gouvernement du Québec et aux intérêts du Québec lors de la négociation et de la mise en œuvre de tout accord international du gouvernement du Canada portant sur une matière ressortissante à la compétence constitutionnelle du Québec¹;
- Favoriser le renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe, en cohérence avec les intérêts du Québec;
- Favoriser l'établissement et la rétention sur le territoire du Québec d'organisations internationales et de représentants de gouvernements étrangers;
- Soutenir l'action des organismes de coopération internationale (OCI) québécois ainsi que celle des villes, des organisations et des institutions québécoises œuvrant à l'étranger;
- Assurer une veille et réaliser des recherches, des études et des analyses sur les enjeux géopolitiques et économiques mondiaux, les risques et les occasions d'affaires pour le Québec.

Le Protocole du gouvernement du Québec est rattaché au Ministère et il agit à titre de référence en matière d'enjeux de nature protocolaire.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie est également responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)².

Depuis octobre 2022, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie est aussi ministre responsable de la Condition féminine. De ce fait, le Secrétariat à la condition féminine (SCF), y compris le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT), fait désormais partie de la structure administrative du Ministère³.

1. Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) veille aux intérêts du Québec lors de la négociation de tout accord international en matière de commerce entre le gouvernement du Canada et un gouvernement étranger et portant sur une matière ressortissante à la compétence constitutionnelle du Québec, et ce, dans le respect de la fonction de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en matière de diplomatie économique et d'influence ainsi que de ses autres attributions (a. 22.6.1. de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, RLRQ, c. M -25.1.1 et a. 10, al. 2, par. 4^o de la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation*, RLRQ, c. M -14.1).

2. Ce rapport ne présente pas les résultats de l'OQMJ ni ceux de l'OFQJ.

3. Considérant que les ressources allouées au SCF ont été administrées par le ministère de l'Éducation et que celles du BLCHT ont été administrées par le ministère de la Justice, et ce, jusqu'au 31 mars 2023, ce rapport ne fait pas état de leurs résultats, à l'exception des réalisations marquantes du BLCHT.

L'année 2022-2023 : contexte et enjeux

L'année 2022-2023 a été marquée par plusieurs enjeux qui ont continué à déstabiliser l'environnement international, notamment la guerre découlant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les effets, bien que moindres, de la pandémie de COVID-19.

Ces enjeux ont exacerbé les difficultés du contexte économique mondial, dont l'augmentation de l'inflation, qui a conduit les banques centrales à resserrer les politiques monétaires afin d'absorber le choc. Ce contexte a freiné le rythme d'expansion de l'activité économique et commerciale dans la plupart des régions du globe. Après avoir connu un rebond important en 2021, la croissance de l'économie mondiale a ralenti pour se situer à 3,3 % en 2022⁴. Le volume du commerce mondial a aussi souffert d'une augmentation plus faible que prévu, pour atteindre 2,7 % en 2022 selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une situation attribuable à la hausse de l'inflation, au durcissement des politiques monétaires ainsi qu'au ralentissement de la croissance chinoise.

Le Québec a lui aussi subi les effets du contexte économique international plus volatile, alors que la croissance de son économie a atteint 2,8 % en 2022, contre 6,0 % pour l'année précédente⁵. Le commerce international du Québec s'est toutefois montré très résilient. Les exportations de marchandises québécoises ont connu une croissance importante en 2022, pour se situer à 113,3 G\$, soit une augmentation historique de 12,9 % par rapport à 2021.

Les événements récents, dont le conflit ukrainien, ont contribué à provoquer une flambée des prix des matières premières, autant alimentaires qu'énergétiques. En réponse, plusieurs États ont souhaité renforcer leur sécurité d'approvisionnement en réduisant leur dépendance à l'égard de l'énergie importée – dominée par les sources fossiles – et ont ainsi accéléré les investissements dans les énergies renouvelables. Selon l'Agence internationale de l'énergie⁶, la crise mondiale de l'énergie déclenchée par le conflit redéfinit les marchés et les politiques publiques, causant des changements profonds qui pourraient accélérer la transition énergétique.

Ces tendances peuvent amener de nouvelles occasions d'affaires dans différents secteurs dans lesquels le Québec se démarque. Le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire du Québec un chef de file dans l'exploration, l'exploitation, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques, essentiels pour le secteur des technologies propres (batteries, panneaux solaires, éolien). De plus, le Québec se démarque sur la scène internationale avec une expertise dans des marchés de niche tels que l'électrification des véhicules lourds (camions, autobus, véhicules spécialisés), les batteries ou encore les bornes de recharge.

L'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et leur intensité mettent également de l'avant l'importance d'accélérer la transition énergétique et de trouver des solutions à la crise climatique et à celle de la biodiversité. Soulignons, à ce titre, l'adoption à Montréal de l'ambitieux Cadre mondial Kunming-Montréal pour la biodiversité lors de la 15^e Conférence des Parties (CdP15) de la Convention sur la diversité biologique en décembre 2022, où les Parties se sont entre autres entendues pour protéger 30 % des milieux terrestres, d'eau douce, côtiers et marins d'ici 2030. Le Québec, qui a relevé le défi d'accueillir sur son territoire la CdP15, y a eu une présence remarquée, notamment en adhérant aux objectifs du nouveau Cadre mondial tout en portant la voix des États fédérés et des régions en tant qu'acteurs incontournables dans la recherche de solutions à ces enjeux.

4. MINISTÈRE DES FINANCES (2023). *Plan budgétaire*, mars 2023.
finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2324_PlanBudgetaire.pdf.

5. *Idem*.

6. AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (2022). *Perspectives énergétiques mondiales 2022*.
iea.org/reports/world-energy-outlook-2022?language=fr.

Ces enjeux politiques, économiques et environnementaux ont des répercussions sur la situation migratoire dans plusieurs régions du monde, y compris en Amérique du Nord. Déjà, à la moitié de 2022, cent millions de personnes avaient été forcées de quitter leur foyer selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés – un record⁷. L'invasion de l'Ukraine a provoqué le déplacement de population le plus rapide et l'un des plus importants depuis la Seconde Guerre mondiale, les flambées de violence et les conflits prolongés étant des facteurs migratoires déterminants dans de nombreuses régions du monde. Le Québec s'est joint à la réponse de la communauté internationale en accueillant des milliers de réfugiés ukrainiens et d'autres nationalités ainsi qu'en apportant une aide humanitaire et financière substantielle pour soutenir les populations dans le besoin.

Enfin, les mutations dans le monde du travail se sont accentuées en 2022-2023. Les effets de la pandémie se sont fait sentir davantage et ont aggravé la rareté de main-d'œuvre qui sévissait déjà au Québec et dans une grande partie du monde occidental. L'attraction et la rétention de travailleurs étrangers et d'étudiants internationaux sont l'un des moyens que le gouvernement priorise pour faire face à cette réalité. Combinée aux besoins spécifiques du Québec en matière de promotion et de défense de la langue française, la situation mène le gouvernement à accentuer ses efforts d'attraction et de rétention de talents francophones et francotropes.

Sur le plan interne, l'année 2022-2023 marque l'aboutissement d'un cycle de planification stratégique ayant permis de répondre aux principaux enjeux de la VIQ, soit d'accroître l'influence du Québec dans le monde, de recentrer ses interventions à l'étranger sur le développement économique et de moderniser l'action internationale gouvernementale pour la rendre mieux coordonnée et plus performante.

Au regard de la promotion des intérêts du Québec, de sa culture, de ses valeurs et de son identité sur la scène internationale, le Ministère s'est distingué par le renforcement de ses leviers diplomatiques en mettant en œuvre des approches innovantes. Le Ministère a ainsi pu relever le défi d'intensifier la capacité d'influence du Québec auprès des décideurs, des partenaires et des publics étrangers. De fait, le nombre d'actions de diplomatie d'influence a considérablement augmenté au cours de la dernière année malgré les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et l'incertitude qui caractérise la situation géopolitique et économique mondiale. Par ailleurs, le Ministère a renforcé son appui aux projets internationaux des organisations québécoises dans le cadre de ses programmes de coopération institutionnelle, bilatérale et multilatérale. La contribution accrue aux expériences internationales et au développement de compétences de la jeunesse québécoise a aussi été notable. En phase avec les objectifs de relance de l'économie québécoise, le Ministère a poursuivi l'approfondissement des stratégies territoriales, lesquelles ont consolidé les relations du Québec avec ses partenaires historiques et stratégiques tout en favorisant un meilleur positionnement auprès des pays émergents, notamment au sein de l'espace francophone.

Pour concrétiser les ambitions économiques du gouvernement, le Ministère a réalisé, depuis 2018, un virage économique majeur de la politique internationale du Québec par une hausse marquée de ses interventions en lien avec les exportations et l'accès aux marchés mondiaux, l'attraction d'investissements, d'étudiants et de travailleurs étrangers. Il a aussi participé à la diversification des marchés pour les entreprises exportatrices en renforçant le repérage d'occasions d'affaires par le réseau des représentations du Québec et par la nette amélioration du partage d'informations de nature stratégique sur les marchés étrangers à fort potentiel auprès des clientèles économiques québécoises.

7. AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (2022). *Rapport semestriel du HCR sur les tendances mondiales 2022*. unhcr.org/fr/rapport-semestriel-du-hcr-sur-les-tendances-mondiales-2022.

Afin de répondre à l'impératif de modernisation de l'action extérieure du Québec, le Ministère a considérablement amélioré la coordination et la performance de l'appareil gouvernemental, en veillant à accroître la synergie entre les intervenants du secteur public orientés vers l'international. Leurs actions collectives et concertées, sous l'égide du Ministère, ont permis d'exercer un effet de levier maximisant les retombées sociales et économiques pour le Québec. À cet égard, le Ministère a développé une stratégie d'image de marque qui est désormais utilisée par l'ensemble des MO dans le cadre de leurs communications promotionnelles à l'étranger. Le Ministère a entre autres piloté l'élaboration et la diffusion du Système de partage de l'information internationale et canadienne (SPIIC), une plateforme numérique interministérielle collaborative et sécurisée qui permet d'échanger des renseignements stratégiques sur l'action internationale du Québec. Au terme de l'année 2022-2023, la plupart des MO y sont engagés et bénéficient désormais d'une connaissance enrichie des différents enjeux mondiaux d'actualité. Le Ministère a également veillé au renforcement des capacités d'action du gouvernement en consolidant des initiatives visant le développement d'une expertise de pointe sur le plan diplomatique telle que l'Institut de la diplomatie, dont les formations se traduisent par un taux de satisfaction élevé des employés de la fonction publique, et ce, seulement trois années après sa création. L'utilisation accrue et efficace des outils numériques au sein des représentations du Québec à l'étranger constitue l'une des réussites du Ministère lors du dernier exercice financier. Elle a permis d'élargir la portée de l'action internationale, notamment en établissant des pratiques innovantes en diplomatie virtuelle et en maximisant l'impact de la présence du Ministère sur les médias sociaux et les plateformes numériques.

Bon nombre de ces activités ont été réalisées dans le contexte d'une importante transition ministérielle opérée au lendemain des élections générales d'octobre 2022, le tout combiné à des efforts soutenus de restructuration organisationnelle afin d'optimiser la planification et la répartition des mandats, notamment à vocation économique, entre le siège et le réseau des représentations. Ce cadre de gouvernance marque également le retour en force des diplomaties d'influence et identitaire comme axes d'intervention prioritaire des nouvelles autorités ministérielles pour les prochaines années. La promotion et la défense du français, des principes d'égalité hommes-femmes et de laïcité feront résolument partie intégrante des discours officiels entourant la politique internationale québécoise.

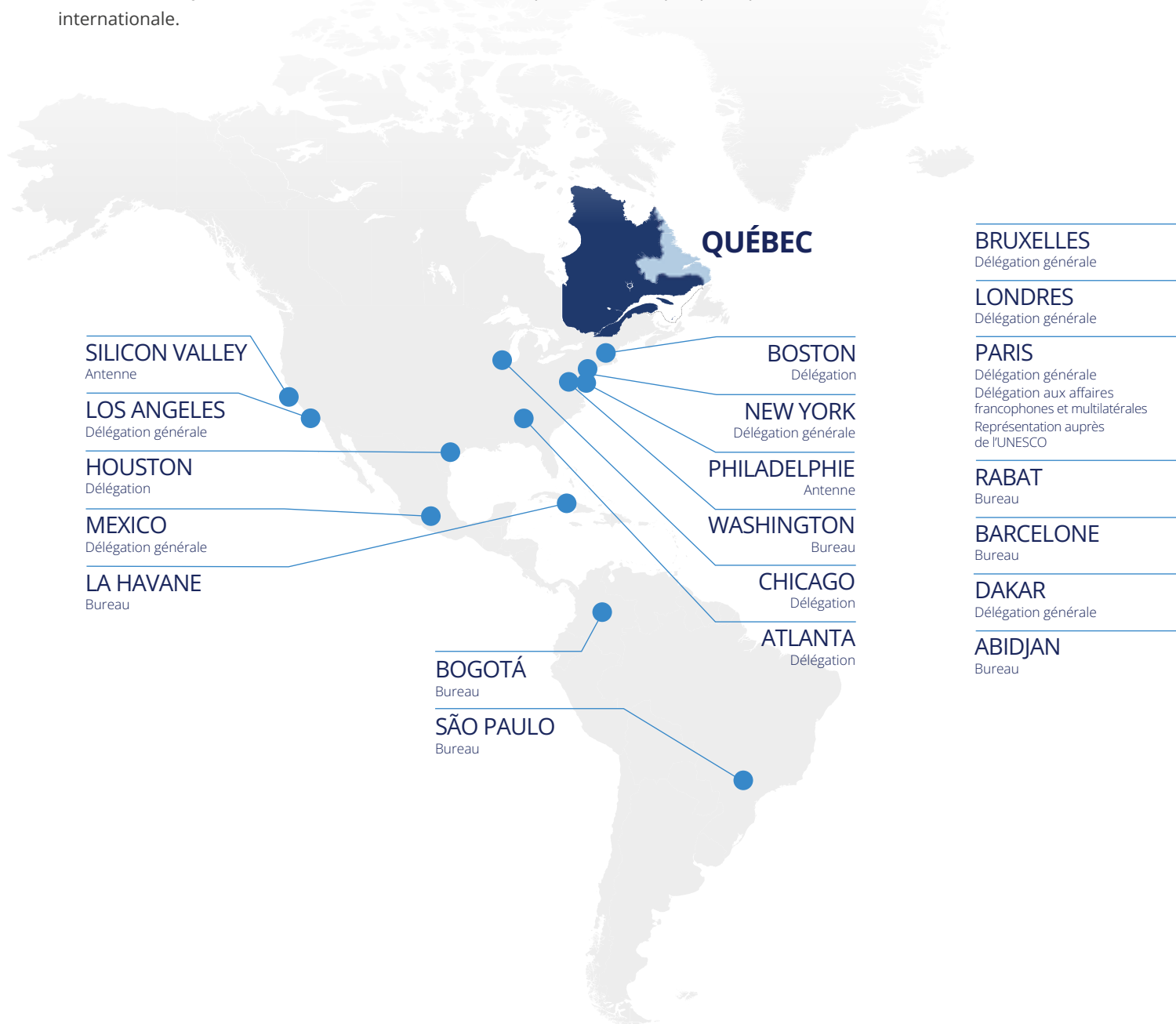
L'année 2022-2023 a été caractérisée par une reprise majeure des activités diplomatiques en présentiel telles que les missions à l'étranger, les visites officielles de représentants étrangers en sol québécois ainsi que l'accueil d'événements internationaux d'envergure au Québec. Dans la dernière année, le Protocole du gouvernement du Québec a participé à l'organisation et à la tenue de plus d'une centaine d'activités officielles, dont plus d'une vingtaine de missions ministérielles réparties sur quatre continents et dans plus de 15 pays. Au cours de sa première année à la tête du Ministère, la ministre Martine Biron a ainsi érigé en priorité la relation stratégique qu'entretient le Québec avec les États-Unis et la France, ses deux principaux partenaires de part et d'autre de l'Atlantique. Signe d'une diplomatie d'influence renouvelée, elle a d'ailleurs réalisé la toute première mission exclusivement multilatérale à Paris. La ministre a également envoyé un message fort en devenant la première dirigeante de l'action internationale du Québec à se rendre en Indonésie et à Singapour pour y renforcer les liens du Québec avec l'une des zones économiques les plus dynamiques au monde. Enfin, dans le cadre de la toute première mission ministérielle en Afrique subsaharienne depuis l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Dakar, la ministre a multiplié les entretiens avec de hauts représentants du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, territoires clés pour le positionnement du Québec en Afrique francophone compte tenu de leurs grands potentiels économiques et démographiques.

Les représentations du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2023, le Québec disposait de 34 représentations dans 19 pays.

Les représentations comptent sur l'expertise de plusieurs MO du gouvernement du Québec, ce qui permet à ce dernier d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Elles détectent les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le mandat des représentations s'est ajusté au fil des années pour tenir compte de la diversification des enjeux internationaux qui interpellent le Québec. Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger jouent ainsi un rôle clé dans l'atteinte des objectifs internationaux du Québec sur les plans économique, politique, culturel, social et de la solidarité internationale.



587

PERSONNES

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

9 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

5 DÉLÉGATIONS

13 BUREAUX

5 ANTENNES

**2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES**



Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2023

Afrique



**Iya
TOURÉ**
Délégation générale
Dakar



**Roger
MÉNARD**
Bureau
Abidjan



**Myriam
PAQUETTE-CÔTÉ**
Bureau
Rabat

Amériques



**Stéphanie
ALLARD-GOMEZ**
Délégation générale
Mexico
Bureau
Bogotá, p. i.



**Martine
HÉBERT**
Délégation générale
New York
Antenne
Philadelphie



**David Bruce
WEINER**
Délégation
Atlanta



**Marie-Claude
FRANCOEUR**
Délégation
Boston



**Mario Wilfrid
LIMOGES**
Délégation
Chicago



**Xin
GAO**
Délégation
Houston



**David
BRULOTTE**
Délégation générale
Los Angeles
Antenne
Silicon Valley



**Mathieu
PARENTEAU, p. i.**
Bureau
La Havane



**Jason
NAUD**
Bureau
São Paulo



**Jean-François
HOULD**
Bureau
Washington

Europe



**Geneviève
BRISSON**
Délégation générale
Bruxelles



**Line
RIVARD**
Délégation générale
Londres



**Elisa
VALENTIN**
Délégation générale
Munich
Antenne
Berlin



**Michèle
BOISVERT**
Délégation générale
Paris
Représentante
personnelle du premier
ministre pour
la Francophonie



**Marianna
SIMEONE**
Délégation
Rome



**Maël-Solen
PICARD**
Bureau
Barcelone

Asie



**Chénier
LA SALLE**
Délégation générale
Tokyo



**Francis
GAGNON**
Bureau
Beijing
Antenne
Qingdao



**Anthony
CÔTÉ, p. i.**
Bureau
Hong Kong



**Francis
PARADIS**
Bureau
Mumbai



**Geneviève
ROLLAND**
Bureau
Séoul



**Michel
CONSTANTIN**
Bureau
Shanghai
Antenne
Shenzhen



**René
SYLVESTRE**
Bureau
Singapour

Déléguée aux affaires francophones et multilatérales



**Claire
DERONZIER**
Paris

Représentant du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO



**Michel
BONSAINT**
Paris

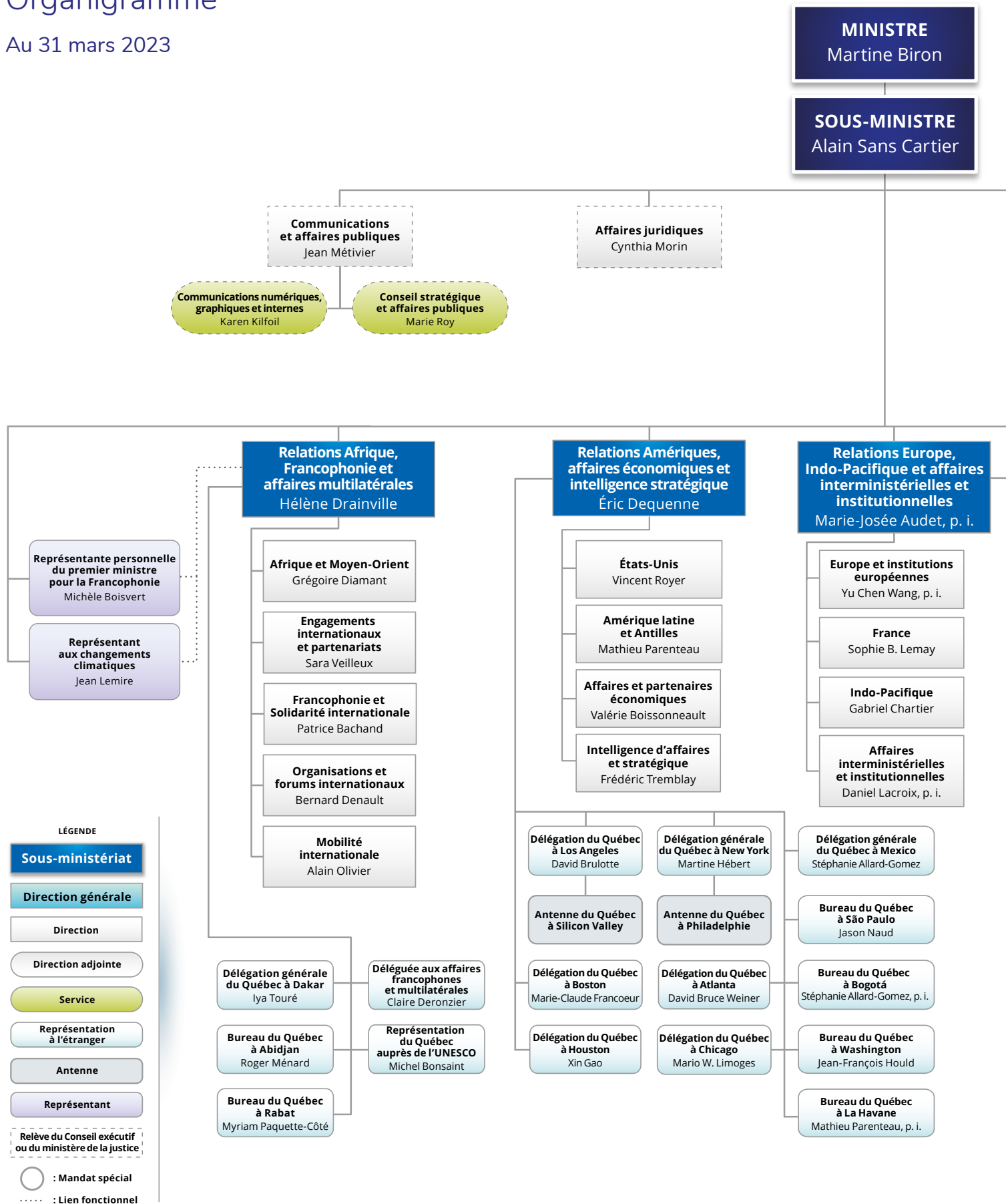
Représentant

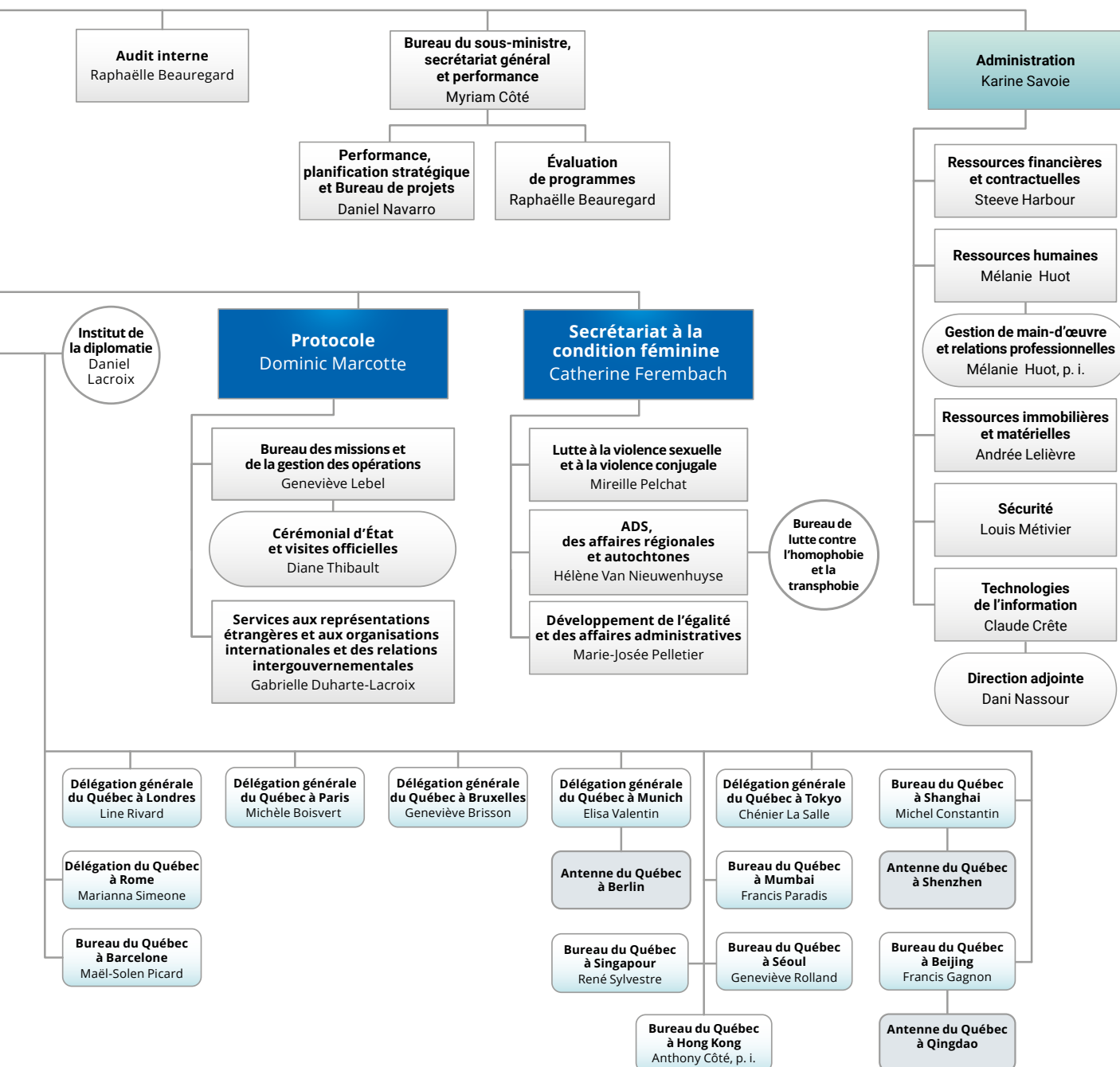


**Jean
LEMIRE**
Représentant aux changements climatiques

Organigramme

Au 31 mars 2023





Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION
587	Effectif du Ministère au 31 mars 2023
139,6 M\$	Dépenses du Ministère prévues au 31 mars 2023
150 %	Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement par rapport à 2018-2019
177 %	Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement par rapport à 2018-2019
92 %	Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle et de solidarité internationale
34	Missions à l'étranger des membres du Conseil des ministres
39	Pays avec lesquels le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur
42	Partenaires étrangers envers lesquels le Québec octroie des exemptions de droits de scolarité supplémentaires
81	Professions, fonctions et métiers au Québec couverts par des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en vertu de l'entente Québec-France
81	Organisations internationales présentes au Québec

1.2 Faits saillants

Rayonnement et positionnement stratégique du Québec au 18^e Sommet de la Francophonie

Le premier ministre du Québec et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie ont pris part au Sommet de la Francophonie, à Djerba, en Tunisie, les 19 et 20 novembre 2022.

Il s'agit d'un moment fort pour la diplomatie québécoise et d'une tribune unique pour le Québec, qui y parle de sa propre voix et y dirige sa propre délégation. Le premier ministre a profité de cette occasion pour promouvoir les actions du Québec en matière de défense et de promotion de la langue française ainsi qu'en francophonie économique. Il s'est adressé à ses homologues des États et des gouvernements membres et a réalisé des entretiens de haut niveau. Il a également prononcé une allocution à l'ouverture du Forum économique de la Francophonie, qui réunissait 500 représentants du milieu des affaires.

À Djerba, le premier ministre a annoncé la création du Programme Québec-Francophonie en formation technique. Doté d'une enveloppe de 10 M\$ sur trois ans, ce programme vise à appuyer les cégeps du Québec pour former des étudiants de l'espace francophone dans des domaines stratégiques pour le Québec.

Le premier ministre a de plus attesté de la tenue au Québec de la 3^e édition de la Rencontre des entrepreneurs francophones (juin 2023) et d'une mission économique et commerciale de l'Organisation internationale de la Francophonie (printemps 2024). Ces annonces s'inscrivent dans la foulée du Sommet et de la mission qu'a effectuée la Secrétaire générale de l'OIF au Québec les 9 et 10 mai 2022.

Accueil et participation du Québec à la 15^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique

Montréal, ville hôte du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, a accueilli les gouvernements du monde entier lors de la CdP15, du 7 au 19 décembre 2022. Le Ministère, en collaboration avec plusieurs ministères et organismes du Québec, a activement contribué à l'organisation et au succès de cette conférence d'envergure.

Initialement prévue à Kunming (Chine), la CdP15 a réuni près de 16 000 participants, avec une forte implication de la société civile, des jeunes, des communautés autochtones, du milieu universitaire, du secteur privé et des représentants politiques. Le gouvernement du Québec y a entre autres créé une « Place Québec », soit une zone de mobilisation et de rassemblement de différents groupes impliqués dans les négociations, une première dans le cadre de ces rencontres. Le gouvernement du Québec a également été le partenaire principal du Sommet des gouvernements infranationaux et des villes, qui s'est tenu en marge de la CdP15 et de son pavillon correspondant, en plus de contribuer à différents événements officiels et au suivi des négociations.

Parmi les annonces marquantes, soulignons l'adoption du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la diversité, qui a pour objectif de coordonner les efforts internationaux pour freiner et inverser la perte de la biodiversité d'ici 2030; la création d'un Plan Nature, accompagné d'une enveloppe de 650 M\$ pour la protection de la biodiversité; la signature d'une entente entre le Québec et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la seconde phase du projet « Sécurité alimentaire : une agriculture adaptée » (SAGA); enfin l'établissement d'un bureau du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Montréal.

Succès de la diplomatie d'influence du Québec dans le projet Champlain Hudson Power Express (CHPE)

Le lancement officiel des travaux du projet de ligne de transmission CHPE de Transmission Developers inc., en partenariat avec Hydro-Québec, s'est déroulé le 30 novembre 2022. La déléguée générale du Québec à New York, Martine Hébert, était sur place à Whitehall, dans l'État de New York, afin de représenter le gouvernement du Québec à l'occasion de la cérémonie entourant la première pelletée de terre de ce projet d'envergure.

Le projet CHPE a franchi plusieurs étapes importantes grâce, en grande partie, à une campagne de diplomatie d'influence menée par le Ministère afin de mettre en valeur l'hydroélectricité comme énergie propre et renouvelable permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Parmi ces jalons, il faut mentionner l'obtention d'un vote favorable de la Commission des services publics de l'État de New York, le 14 avril 2022, après l'étape réglementaire obligatoire d'audiences publiques ayant pris fin le 7 février 2022. Ainsi, le 13 octobre 2022, la Commission a donné l'approbation finale nécessaire pour commencer la première phase de construction du projet CHPE.

Rappelons qu'Hydro-Québec a signé, en novembre 2021, un contrat historique avec la New York State Energy Research and Development Authority (NYSERDA) pour l'exportation de 10,4 TWh d'électricité vers la métropole américaine pendant 25 ans. La ligne CHPE, longue de 545 km, reliera le Québec à la ville de New York, permettra d'acheminer l'énergie renouvelable et réduira de manière significative les émissions de GES de la ville de New York.

2023 : L'Année de l'innovation franco-qubécoise (AIFQ)

Lancée le 16 novembre dernier à Paris par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron, en compagnie du ministre chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, M. Olivier Becht, l'AIFQ témoigne de la relation directe et privilégiée entre la France et le Québec en contribuant au renforcement des liens dans des secteurs économiques créateurs d'emplois.

Née de la volonté politique des premiers ministres québécois et français, l'AIFQ fait rayonner l'innovation sous toutes ses formes, partout sur les deux territoires. Plus concrètement, au Québec, le MRIF soutient plus de 20 projets de mobilité d'organisations qui souhaitent développer et entretenir des relations avec des organisations françaises.

L'AIFQ prend également la forme d'une programmation dynamique, alimentée par les acteurs innovants français et québécois qui labélisent leurs événements sur la plateforme Openagenda. Cet outil a permis la publication et le partage de plus de 70 événements innovants, dont 41 au Québec. Le MRIF profite de l'AIFQ pour confirmer son soutien dans des secteurs porteurs, notamment grâce au financement d'événements phares tels que le Sommet international des transports électriques et intelligents-IMPULSION, qui a permis aux écosystèmes français et québécois de l'industrie de se rencontrer et d'échanger.

L'organisation de l'AIFQ est le fruit de deux années de travail mené par le MRIF, en collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), le Consulat général de France à Québec et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de France.

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT)⁸

La poursuite de la collaboration avec les organismes du milieu LGBTQ+ et de leur renforcement

À la suite de la nomination du nouveau conseil des ministres en octobre 2022, le BLCHT est dorénavant rattaché au SCF au sein du MRIF. Il y poursuit son mandat de coordination gouvernementale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Parmi ses principales réalisations en 2022-2023, notons le soutien de 21 projets d'organismes communautaires à la hauteur de 809 551 \$. Il a aussi rendu possible l'octroi de 725 000 \$ en aide complémentaire à 32 organismes des communautés LGBTQ+. De plus, le BLCHT a coordonné les travaux d'élaboration du prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie, notamment la tenue de consultations ministérielles les 17 et 19 janvier 2023 auprès de 33 organismes communautaires et de chercheurs universitaires, dans l'objectif de cerner les enjeux actuels et les actions prioritaires en matière de lutte contre l'homophobie, la transphobie et les thérapies de conversion. Finalement, il a réalisé une campagne de sensibilisation sur les thérapies de conversion, active sur Internet et à la radio du 13 au 31 mars 2023 et accompagnée d'un contenu Web informatif permanent sur Québec.ca.

8. Ce rapport ne fait état que des principales réalisations du BLCHT pour la période comprise entre octobre 2022 et mars 2023. Considérant que les ressources allouées au BLCHT ont été administrées par le ministère de la Justice, et ce, jusqu'au 31 mars 2023, ce rapport ne fait pas état de leur utilisation.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

Sommaire des résultats 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2019-2023

Enjeu 1 : Une influence accrue du Québec dans le monde

ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS, LA CULTURE, LES VALEURS ET L'IDENTITÉ DU QUÉBEC SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
Objectif 1.1 Intensifier la diplomatie d'influence auprès de partenaires et de publics étrangers	Indicateur 1 Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 150 % par rapport à 2018-2019 (Cible atteinte)	24
	Indicateur 2 Classement du Québec relativement au rayonnement international des États fédérés	Classement du Québec parmi les 3 premiers États fédérés	Le Québec se classe 2 ^e (Cible atteinte)	26
	Indicateur 3 Taux d'augmentation des réactions du public aux publications sur les médias sociaux du Ministère	+ 50 % par rapport à 2018-2019	+ 86 % par rapport à 2018-2019 (Cible atteinte)	27
Objectif 1.2 Appuyer les projets internationaux des organisations québécoises	Indicateur 4 Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle et de solidarité internationale	90 %	92 % (Cible atteinte)	28
Objectif 1.3 Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international	Indicateur 5 Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale ayant développé de nouvelles compétences professionnelles	90 %	96 % (Cible atteinte)	29

Enjeu 2 : Le recentrage de l'action internationale sur le développement économique du Québec

ORIENTATION 2 : AUGMENTER LA FORCE DE FRAPPE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
Objectif 2.1 Intensifier la diplomatie économique	Indicateur 6 Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement	+ 20 % par rapport à 2018-2019	+ 177 % par rapport à 2018-2019 (Cible atteinte)	30
Objectif 2.2 Contribuer à la diversification des marchés internationaux pour les produits et services du Québec	Indicateur 7 Nombre d'activités de prospection réalisées visant l'ouverture de nouveaux marchés	15	37 (Cible atteinte)	32
Objectif 2.3 Contribuer au succès commercial des clientèles économiques québécoises à l'étranger	Indicateur 8 Taux de satisfaction des clientèles québécoises au regard du contenu partagé par des représentants du Ministère lors des séances d'information de nature économique ⁹	80 %	100 % (Cible atteinte)	34
	Indicateur 9 Taux d'augmentation des nouvelles occasions d'affaires qualifiées générées par le Ministère ¹⁰	+ 25 % par rapport à 2020-2021	+ 110 % par rapport à 2020-2021 (Cible atteinte)	35

9. Nouvel indicateur introduit lors de la mise à jour du Plan stratégique 2019-2023 à l'automne 2020.

10. *Ibid.*

Enjeu 3 : La modernisation de l'action internationale du Québec

ORIENTATION 3 : RENFORCER LA COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
Objectif 3.1 Moderniser l'image de marque du Québec à l'étranger	Indicateur 10 Pourcentage des partenaires de l'action internationale utilisant une image de marque commune du Québec dans leurs activités à l'étranger	100 %	100 % (Cible atteinte)	36
Objectif 3.2 Accroître la circulation de l'information stratégique entre les intervenants québécois actifs sur la scène internationale	Indicateur 11 Pourcentage des partenaires de l'action internationale engagés dans les mécanismes de partage de l'information du Ministère	100 %	100 % (Cible atteinte)	37

ORIENTATION 4 : AUGMENTER LA PERFORMANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
Objectif 4.1 Développer l'expertise du gouvernement en diplomatie	Indicateur 12 Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles	85 %	93 % (Cible atteinte)	38
Objectif 4.2 Moderniser les représentations du Québec à l'étranger pour en faire des carrefours d'influence	Indicateur 13 Pourcentage des représentations à l'étranger ayant adopté de nouvelles pratiques en matière de diplomatie numérique ¹¹	100 %	100 % (Cible atteinte)	40

11. *Ibid.*

Résultats détaillés 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2019-2023

Enjeu 1 : Une influence accrue du Québec dans le monde

Orientation 1 : Promouvoir les intérêts, la culture, les valeurs et l'identité du Québec sur la scène internationale

OBJECTIF 1.1 : INTENSIFIER LA DIPLOMATIE D'INFLUENCE AUPRÈS DE PARTENAIRES ET DE PUBLICS ÉTRANGERS

Contexte lié à l'objectif : L'avancement des intérêts du Québec dépend en partie de son aptitude à se faire connaître et à promouvoir ses points de vue, ses valeurs et son identité auprès de partenaires internationaux par l'intermédiaire d'actions diplomatiques. Il est donc primordial pour le Québec de mettre à profit sa capacité d'influence et d'avoir accès aux décideurs des pays, des États ou des régions pouvant lui permettre de faire avancer ses priorités internationales, notamment sur les plans politique et culturel, ainsi qu'en matière de recherche, d'éducation, de sciences, d'environnement, de lutte contre les changements climatiques, de tourisme et de droits et libertés de la personne.

Le Ministère a ainsi accru et diversifié son action diplomatique, tant sur le plan bilatéral que du point de vue multilatéral. Il a mis l'accent sur le développement de nouveaux réseaux d'influence sur des territoires et des pays émergents ainsi que dans l'espace francophone, notamment au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il a également œuvré à la consolidation de ses réseaux existants.

De plus, le Ministère a mesuré la portée du rayonnement international du Québec comparativement à d'autres États fédérés, et ce, par le biais d'une évaluation objective effectuée par des spécialistes du domaine.

Par ailleurs, le Ministère a renforcé l'utilisation des outils numériques, notamment celle des médias sociaux, afin d'atteindre de nouveaux publics et d'agir efficacement sur la perception des réalités, des priorités et des intérêts québécois. Ce faisant, il a assuré une diffusion large et complète de ses services et de ses actions et a intensifié ses efforts vers une diplomatie publique sans papier, contribuant à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale. Il a augmenté de manière importante le nombre de réactions du public aux publications effectuées sur les comptes officiels dans les médias sociaux.

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement

Mesure de départ : 1 553 actions diplomatiques d'influence réalisées en 2018-2019

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019
Résultats	- 2 % (1 527 actions) (Cible non atteinte)	+ 41 % (2 192 actions) (Cible atteinte)	+ 101 % (3 117 actions) (Cible atteinte)	+ 150 % (3 1879 actions) (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La reprise significative des activités et des rencontres en présentiel, conjuguée à celles qui se sont également déroulées en mode virtuel, a permis de décupler les actions diplomatiques, avec un résultat de 150 % d'augmentation des cibles en 2022-2023 par rapport à 2018-2019, soit avant la pandémie.

Ce format hybride, marqué par son agilité et sa polyvalence, découle du développement et d'un approfondissement d'une expertise au Ministère en lien avec l'utilisation efficace de plus d'une dizaine d'environnements numériques et de nouveaux outils des technologies de l'information et des communications.

La mise en œuvre des stratégies territoriales lancées au cours de l'année précédente a aussi permis d'intensifier les visites, les missions et les activités, ce qui concourt aussi à l'augmentation considérable des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement du Québec en 2022-2023. La mise en œuvre de stratégies territoriales aura également permis la réalisation de nouvelles initiatives porteuses, comme la Caravane de l'enseignement technique du Québec au Maroc.

Réalisations marquantes en lien avec cet indicateur

Positionnement du Québec dans l'établissement d'une chaîne de valeur nord-américaine pour les batteries de véhicules électriques

Grâce au travail du Bureau du Québec à Washington, plusieurs activités ont été tenues afin de positionner avantageusement le Québec dans l'établissement d'une chaîne de valeur nord-américaine pour les batteries de véhicules électriques, de la mine au produit fini. En mai 2022, la sous-ministre associée aux Mines a témoigné devant le Comité sénatorial sur l'énergie et les ressources naturelles sur les bonnes pratiques minières du Québec, tant en matière d'environnement qu'en termes d'acceptabilité sociale, ainsi que sur le potentiel québécois en minéraux critiques et stratégiques. Elle a profité de cette occasion pour mettre en lumière les nombreuses possibilités de collaboration entre les États-Unis et le Québec en matière de mise en valeur des ressources minérales, d'approvisionnement stratégique et de développement de la filière batterie. En juillet 2022, une mission au Québec a été organisée pour des représentants du gouvernement américain, y compris pour ceux de la Maison-Blanche, du département de l'Intérieur et du Comité sénatorial sur l'énergie et les ressources naturelles, pour mettre en valeur la stratégie batterie et minérale du Québec, en plus de faire du maillage avec des entreprises québécoises. En novembre 2022, la venue d'une délégation de fonctionnaires américains à l'événement Québec Mines + Énergie a été organisée. Enfin, en novembre 2022, des commentaires ont été déposés au département américain du Trésor pour défendre les intérêts des entreprises québécoises dans l'élaboration du nouveau crédit d'impôt pour les véhicules propres dans le cadre de l'Inflation Reduction Act.

Adhésion à la Déclaration de Glasgow sur la tarification du carbone dans les Amériques

À la suite des représentations effectuées par la Délégation générale du Québec à Mexico et par le Bureau du Québec à São Paulo, les États de Querétaro, de Jalisco, de Yucatan et de Sonora, au Mexique, ainsi que les États de Pernambuco et de Rio de Janeiro, au Brésil, ont adhéré à la Déclaration de Glasgow de la plateforme Carbon Pricing of the Americas (CPA). Initiative coproposée par le Québec et le Chili, cette déclaration vise à susciter la coopération entre les signataires, notamment en collaborant pour concevoir des outils de tarification du carbone et afin de favoriser l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Au total, ce sont 13 gouvernements nationaux et infranationaux des Amériques qui ont adhéré à la Déclaration.

Indicateur 2 : Classement du Québec relativement au rayonnement international des États fédérés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	–	Maintien du Québec parmi les 5 premiers États fédérés	–	Classement du Québec parmi les 3 premiers États fédérés
Résultats	S. O.	Le Québec se classe 2 ^e (Cible atteinte)	S. O.	Le Québec se classe 2 ^e (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le pouvoir d'attraction ou *soft power* d'un État reflète sa capacité à utiliser l'attraction et la persuasion pour atteindre ses objectifs et défendre ses intérêts. Pour l'évaluer, les experts se servent de sondages et de données objectives structurées en six catégories¹², dont le rayonnement international. Ce dernier, retenu dans le cadre de cet indicateur, mesure les ressources et les moyens déployés par un État pour s'engager auprès de publics étrangers, pour établir des relations internationales significatives et pour collaborer avec des partenaires mondiaux. Il évalue aussi son leadership et sa contribution à la gestion d'enjeux collectifs tels que la protection de l'environnement et le développement durable.

Au cours de l'année 2022-2023, le Ministère a commandé une actualisation de l'évaluation des données objectives portant sur le rayonnement international du Québec relativement à 11 autres États fédérés¹³. Selon les résultats finaux, le Québec maintient une place privilégiée en se classant au deuxième rang dans cette catégorie, ce qui en fait l'une des juridictions les plus attractives et influentes du monde. Le Québec se démarque notamment par le nombre d'ententes et d'engagements conclus avec d'autres pays, villes ou États, les ressources consacrées à l'action internationale, le nombre de bureaux à l'étranger ainsi que la participation à des initiatives internationales en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

Par ailleurs, le Québec occupe la première place, toutes catégories confondues, en matière de pouvoir d'attraction des États fédérés.

12. Culture, éducation, numérique, entrepreneuriat, rayonnement international et gouvernance. Chaque catégorie fonctionne comme un sous-indicateur avec un pointage et un classement individuel.

13. Bavière (Allemagne), Catalogne (Espagne), Colombie-Britannique (Canada), Écosse (Royaume-Uni), Flandre (Belgique), Géorgie (États-Unis), Hokkaido (Japon), Massachusetts (États-Unis), Ontario (Canada), pays de Galles (Royaume-Uni), Victoria (Australie).

Indicateur 3 : Taux d'augmentation des réactions du public aux publications sur les médias sociaux du Ministère

Mesure de départ : 56 réactions par publication (2018-2019)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019	+ 35 % par rapport à 2018-2019	+ 50 % par rapport à 2018-2019
Résultats	+ 20 % (67 réactions par publication) (Cible atteinte)	- 14 % (48 réactions par publication) (Cible non atteinte)	+ 20 % (67 réactions par publication) (Cible non atteinte)	+ 86 % (104 réactions par publication) (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La mise en œuvre d'un plan d'action visant à repositionner les activités du Ministère dans les médias sociaux s'est avérée efficace pour atteindre et même dépasser largement la cible annuelle. Le Ministère a ainsi enregistré sa meilleure performance à ce jour en mettant l'accent sur des publications plus susceptibles de générer des réactions positives tout en misant sur une stratégie de promotion ciblée. Dans l'ensemble, cet indicateur a permis au Ministère de développer une approche plus sophistiquée en matière d'utilisation des médias sociaux.

OBJECTIF 1.2 : APPUYER LES PROJETS INTERNATIONAUX DES ORGANISATIONS QUÉBÉCOISES

Contexte lié à l'objectif : Le gouvernement du Québec, par le biais des coopérations institutionnelles, a encouragé les échanges et les projets entre intervenants québécois et étrangers. Ces programmes constituent des plateformes exceptionnelles pour le positionnement stratégique du Québec et son rayonnement international.

Les programmes de coopérations bilatérale et multilatérale ont permis d'appuyer divers projets d'internationalisation, notamment en matière de recherche, de science et d'innovation, d'environnement, de francophonie, d'éducation et de culture. Les programmes de solidarité internationale ont procuré, quant à eux, un soutien important aux organismes québécois de coopération internationale.

Le Ministère vise à offrir un soutien continuellement actualisé et adapté aux besoins des participants à ces programmes. Pour ce faire, il a mesuré leur satisfaction afin de faire évoluer son offre de services en fonction de la rétroaction de la clientèle.

Le libellé de l'indicateur 4 a été modifié pour y inclure les projets de solidarité internationale à la suite de la révision globale des programmes, qui a eu lieu au cours de l'année 2020-2021. Dans ce contexte, il a été décidé d'ajouter les clientèles de ces programmes dans le calcul de l'indicateur à partir de l'année 2021-2022.

Indicateur 4 : Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle et de solidarité internationale

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	80 %	85 %	88 %	90 %
Résultats	90 % (Cible atteinte)	83 % (Cible non atteinte)	92 % (Cible atteinte)	92 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Sur la base des données récoltées par le biais de sondages au cours de l'année financière 2022-2023, le Ministère a obtenu un taux de satisfaction global de 92 % des clientèles ayant terminé des projets dans le cadre des programmes de coopération institutionnelle et de solidarité internationale.

Des restrictions à la mobilité internationale demeuraient encore en vigueur dans plusieurs territoires malgré la reprise des activités en présentiel, ce qui a amené le Ministère à ajuster certains éléments dans la gestion des programmes de coopération, notamment en ce qui concerne la durée des cycles des projets, de manière à offrir davantage de flexibilité et de prévisibilité aux clientèles. Les commentaires recueillis à travers les sondages permettront au Ministère de continuer à améliorer ses procédures administratives et ses communications afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des porteurs de projets.

OBJECTIF 1.3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES JEUNES QUÉBÉCOIS DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Contexte lié à l'objectif : La prospérité et la croissance du Québec dépendent, entre autres, de sa jeunesse et de sa capacité à relever de nouveaux défis à l'échelle locale et mondiale. Les expériences internationales constituent l'une des avenues les plus propices au développement des compétences professionnelles et personnelles des jeunes. Enrichis de ces expériences, ils contribuent davantage au développement social et économique de la société québécoise. De plus, ils font rayonner l'identité et les valeurs québécoises dans le monde, en renforçant ainsi la notoriété du Québec ainsi que son image positive et dynamique.

Afin de concourir au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécoises et Québécois, le Ministère leur a offert la possibilité de participer à des expériences internationales dans le cadre de programmes qu'il administre ou par l'intermédiaire d'organismes qu'il appuie. Il a mesuré les retombées de ces expériences et a adapté son offre de services en conséquence.

Lors de la mise à jour du Plan stratégique à l'automne 2020, le libellé de l'indicateur 5 a été modifié, d'une part, pour refléter la suspension de la mobilité des personnes à l'échelle internationale résultant de la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, pour favoriser l'arrimage avec les changements apportés aux programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) au cours de la première moitié de l'année 2020-2021, notamment en ce qui a trait à l'harmonisation des outils de collecte existants.

Indicateur 5 : Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale ayant développé de nouvelles compétences professionnelles

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	70 %	75 %	80 %	90 %
Résultats	86 % (Cible atteinte)	87 % (Cible atteinte)	91 % (Cible atteinte)	96 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Pour une quatrième année consécutive, la cible de l'indicateur 5 a été dépassée. Ainsi, en 2022-2023, 96 % des 1 858 jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale administrée ou financée par le Ministère ont indiqué avoir développé de nouvelles compétences professionnelles, que ce soit le renforcement de leur esprit critique, le développement de leur autonomie et de leur sens de l'organisation, leur capacité à mieux communiquer et à s'adapter aux imprévus ou encore leur capacité à mettre à profit leur créativité.

Enjeu 2 : Le recentrage de l'action internationale sur le développement économique du Québec

Orientation 2 : Augmenter la force de frappe économique du Québec sur les marchés internationaux

OBJECTIF 2.1 : INTENSIFIER LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Contexte lié à l'objectif : Le gouvernement considère qu'il faut renforcer le volet économique des interventions internationales du Québec afin de contribuer à la réduction de l'écart économique entre le Québec et ses principaux voisins.

Pour ce faire, il a intensifié la diplomatie économique québécoise en utilisant un large éventail d'instruments pour faire avancer ses intérêts économiques. Les objectifs de la diplomatie économique sont notamment la promotion des secteurs clés à l'étranger, la prospection de nouveaux marchés, l'avancement des dossiers prioritaires du gouvernement, la mise en avant des atouts du Québec pour les investisseurs, les travailleurs et les étudiants internationaux, l'attraction d'événements majeurs et d'organisations internationales ainsi que la défense des intérêts économiques, commerciaux et sectoriels du Québec lorsque ceux-ci sont interpellés.

Malgré les défis engendrés par la pandémie et les perturbations géopolitiques provoquées par la guerre en Ukraine, le Ministère a poursuivi ses efforts pour augmenter le nombre d'activités de diplomatie économique sur les marchés internationaux afin de contribuer de manière décisive à la relance de l'économie québécoise.

Indicateur 6 : Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement

Mesure de départ : 1 229 actions de diplomatie économique réalisées en 2018-2019

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019
Résultats	+ 14 % (1 397 actions) (Cible atteinte)	+ 47 % (1 810 actions) (Cible atteinte)	+ 155 % (3 136 actions) (Cible atteinte)	+ 177 % (3 405 actions) (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La reprise des activités en présentiel sur la scène internationale, jumelée à celles réalisées en mode virtuel, a contribué de manière substantielle à l'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique sur l'ensemble des territoires.

Ces actions ont été menées afin de contribuer à la hausse des exportations et de l'accès aux marchés, à la promotion de l'innovation québécoise, à l'attraction d'investissements étrangers, à la transition énergétique, à l'électrification des transports ainsi qu'à l'attraction de main-d'œuvre et de talents.

Réalisations marquantes en lien avec cet indicateur

Le Japon : 3^e destination pour l'exportation des produits bioalimentaires du Québec

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a dirigé une mission commerciale au Japon, du 5 au 12 mars 2023, avec l'appui de la Délégation générale du Québec à Tokyo. Cette mission s'inscrivait dans la volonté du gouvernement d'augmenter les exportations de produits bioalimentaires québécois au Japon, qui est déjà la 3^e destination mondiale pour ces produits, avec des ventes d'une valeur de 445 M\$ en 2022. Accompagné d'une délégation composée d'une vingtaine d'entreprises bioalimentaires québécoises, le ministre a notamment participé au Foodex à Tokyo, le plus important salon alimentaire de l'Indo-Pacifique, lors duquel un kiosque d'exposition a été mis en place pour promouvoir les produits québécois, qui sont prisés pour leur qualité exceptionnelle et leur traçabilité. En plus de rencontrer les principaux importateurs de produits bioalimentaires du Québec, le ministre a profité de cette mission pour réaliser des entretiens de haut niveau, entre autres avec le gouverneur de la préfecture d'Aichi, le deuxième plus important centre économique du Japon après Tokyo.

Le Québec et la Suisse s'unissent

Le Québec et la Suisse ont signé l'Entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil fédéral suisse en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles le 14 juin 2022. Pour le Québec, il s'agit de la deuxième entente du genre signée depuis l'expérience avec la France en 2008. Pour la Suisse, il s'agit de la première entente en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles conclue avec un partenaire hors Europe. Une collaboration exceptionnelle s'est nouée avec les premiers ordres professionnels du Québec participant au projet : l'Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires, l'Ordre des hygiénistes dentaires, l'Ordre des sages-femmes, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux ainsi que l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale. Cinq arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles sont maintenant en vigueur au Québec et en Suisse et d'autres devraient s'ajouter à cette liste.

OBJECTIF 2.2 : CONTRIBUER À LA DIVERSIFICATION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES PRODUITS ET SERVICES DU QUÉBEC

Contexte lié à l'objectif : La diversification des exportations est une priorité pour le gouvernement. En 2018, la valeur des exportations internationales de biens et de services représentait près de 30 % du produit intérieur brut (PIB) québécois¹⁴. Les emplois directement générés par les industries exportatrices représentaient alors 9 % de tous les emplois au Québec, et jusqu'à 19 % dans certaines régions, comme la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Ce sont des emplois de qualité qui offrent des salaires supérieurs de 25 % en moyenne par rapport aux autres industries¹⁵.

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, le Ministère a effectué des activités de prospection sur des marchés internationaux à haut potentiel pouvant offrir de nouveaux débouchés pour les entreprises et les organisations québécoises de tous les secteurs.

14. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Comptes économiques du Québec, 4^e trimestre 2018*. statistique.quebec.ca/fr/fichier/comptes-economiques-du-quebec-quatrieme-trimestre-2018.pdf.

15. STATISTIQUE CANADA (2018). *Emplois dépendant des exportations au Canada, 2017*. 150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-627-m/11-627-m2018037-fra.pdf?st=LMY6Th4a.

Lors de la mise à jour du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère à l'automne 2020, les cibles de l'indicateur 7 ont été revues afin de prendre en compte les répercussions du ralentissement généré par la pandémie de COVID-19 ainsi que la durée inconnue de celle-ci sur les activités de prospection visant l'ouverture de nouveaux marchés. La cible de l'année 2019-2020, établie à partir de la programmation des différents secteurs du Ministère et découlant des annonces budgétaires du gouvernement de la même année, a été reconduite pour les années 2020-2021 et 2021-2022.

Indicateur 7 : Nombre d'activités de prospection réalisées visant l'ouverture de nouveaux marchés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	12	12	12	15
Résultats	17 (Cible atteinte)	16 (Cible atteinte)	38 (Cible atteinte)	37 (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La diversification des marchés d'exportation représente une priorité de l'action internationale du Québec. Afin de contribuer à cet objectif, le Ministère, en concertation avec les MO concernés, a réalisé plusieurs activités visant le développement de nouveaux marchés au cours de l'année 2022-2023.

L'action menée par le Ministère avait pour buts d'acquérir des connaissances sur ces marchés, de développer des créneaux porteurs et d'accroître les partenariats des entreprises québécoises sur des territoires avec un haut potentiel de développement, que ce soit dans l'Indo-Pacifique, en Afrique, en Europe du Nord ou encore dans certains États américains. Soulignons l'organisation de visites et de missions en présentiel, à la fois pour le secteur des services et pour le secteur des biens ainsi que la réalisation de plusieurs analyses et études de marché. Ces activités de prospection témoignent de la contribution du Ministère à renforcer les échanges économiques, notamment dans le développement et la mise en œuvre des stratégies territoriales.

Réalisations marquantes en lien avec cet indicateur

Mission ministérielle en Afrique de l'Ouest

Du 21 au 27 janvier 2023, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron, a effectué la première mission par un membre du gouvernement depuis l'ouverture officielle des représentations du Québec à Dakar (2016) et à Abidjan (2017). Accompagnée de représentants d'Investissement Québec International (IQI), de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), la ministre s'est rendue au Sénégal (Dakar, Thiès) et en Côte d'Ivoire (Abidjan) afin d'y réaliser un programme d'entretiens politiques et d'activités propices à l'avancement de plusieurs dossiers d'intérêt. L'essor des échanges économiques, les perspectives d'emploi au Québec et le positionnement de l'offre éducative québécoise étaient au cœur des échanges.

Cette mission est hautement stratégique pour soutenir le positionnement du Québec à travers sa Stratégie territoriale pour l'Afrique, dévoilée en décembre 2021. Elle a notamment permis à la ministre de s'entretenir avec le président de la République du Sénégal, M. Macky Sall, en plus de lancer le Cercle d'affaires Sénégal-Québec-Canada, de signer trois ententes dans des secteurs de coopération prioritaires pour le Québec et de réaliser plusieurs entretiens stratégiques, notamment avec des entreprises québécoises présentes en Afrique.

Mission ministérielle en Indo-Pacifique : consolider les marchés d'ancrage et sonder de nouvelles occasions d'affaires

Du 17 février au 3 mars 2023, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie territoriale du Québec pour l'Indo-Pacifique, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron, a effectué une mission dans cette région névralgique pour la géopolitique et l'économie mondiales. Cette mission avait le double objectif de consolider les liens avec les marchés d'ancrage que sont la Corée du Sud et le Japon et d'explorer les occasions d'affaires qu'offrent les économies de Singapour et de l'Indonésie.

La ministre a pris part à deux conférences de haut niveau : Canada en Asie, à Singapour, organisée par la Fondation Asie-Pacifique du Canada, et le Forum d'affaires et d'investissement du Conseil d'affaires Canada-Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), à Jakarta. M^{me} Biron s'est notamment entretenue avec la ministre coréenne de l'Égalité des genres et de la Famille, le secrétaire général de l'ANASE, le ministre indonésien de l'Énergie et des Ressources minières, le gouverneur de Kyoto et le président de l'Assemblée préfectorale de Kyoto (Japon). Elle a aussi eu des rencontres avec des partenaires d'affaires de la région, dont le président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Indonésie.

OBJECTIF 2.3 : CONTRIBUER AU SUCCÈS COMMERCIAL DES CLIENTÈLES ÉCONOMIQUES À L'ÉTRANGER

Contexte lié à l'objectif : L'augmentation des exportations, la diversification des marchés ainsi que l'attraction de talents et d'investisseurs étrangers se concrétisent grâce aux actions et aux projets d'entreprises et d'organisations québécoises à l'étranger. Qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises exportatrices, d'entreprises en démarrage (*startups*), d'entreprises culturelles, d'établissements d'enseignement ou de centres de recherche, le Ministère poursuit l'objectif de les aider à obtenir des résultats significatifs et concrets à l'étranger.

Pour ce faire, le Ministère a assuré le partage et la diffusion de contenus pertinents et de qualité sur les marchés étrangers lors de séances d'information de nature économique auprès de clientèles québécoises. Il a également contribué, avec ses partenaires, à générer de nouvelles occasions d'affaires concrètes qui pourraient se traduire en projets d'exportation ou d'attraction d'investissements.

L'indicateur 8 et l'indicateur 9 ont été créés lors de la mise à jour du plan stratégique à l'automne 2020.

L'indicateur 8 a été instauré dans le cadre du renforcement de la capacité d'action du Ministère sur le plan économique. Les cibles ont été établies de manière à garantir un niveau de qualité minimale souhaité pour ce type d'intervention. L'information est obtenue par l'entremise d'une question posée aux participants des séances d'information dans le cadre d'un sondage mené par le Ministère ou par les partenaires mandatés, le cas échéant.

L'indicateur 9 a été créé pour refléter le nouveau modèle d'affaires établi au Ministère afin de répondre aux changements apportés par la *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation* (2019, ch. 29; ci-après « la Loi »). La Loi, en vigueur depuis le 11 décembre 2019, confirme le recentrage de l'action internationale sur le développement économique du Québec et le rôle du Ministère en la matière. Ainsi, l'indicateur 9 reflète la contribution du Ministère à la création d'occasions d'affaires et démontre la valeur complémentaire de l'action du Ministère auprès de MO partenaires à caractère économique. Les cibles ont été choisies pour optimiser les résultats des unités tout en prenant en compte les contraintes, notamment, d'intégration de nouvelles ressources humaines et de développement de processus de traitement des occasions d'affaires et du rôle et des responsabilités des parties prenantes. Plus encore, l'indicateur est également garant de la collaboration des partenaires en développement économique impliqués.

Indicateur 8 : Taux de satisfaction des clientèles québécoises au regard du contenu partagé par des représentants du Ministère lors des séances d'information de nature économique

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	–	70 %	75 %	80 %
Résultats	–	87 % (Cible atteinte)	91 % (Cible atteinte)	100 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

L'année 2022-2023 a été marquée par la proposition de mesures de compensation afin de réduire les obstacles et les difficultés rencontrées par l'administration du sondage. Ainsi, sept sondages de satisfaction ont été remplis lors d'activités économiques en présentiel et destinées à des clientèles québécoises. Cent pour cent des répondants se sont déclarés satisfaits au regard de la qualité du contenu partagé lors des séances d'information de nature économique¹⁶. Les activités faisant l'objet du sondage portaient sur l'exportation et l'accès aux marchés. Elles ont notamment couvert deux territoires géographiques à haut potentiel : l'Amérique latine (deux représentations) et l'Indo-Pacifique (trois représentations). Les principaux secteurs d'activités abordés étaient le commerce de détail, la finance, l'énergie, le transport et la logistique ainsi que l'agroalimentaire.

16. Les données en question portant sur un nombre limité d'activités, elles ne peuvent être considérées comme généralisables ni représentatives de toutes les activités de nature économique qui s'adressaient aux clientèles québécoises lors de l'année écoulée.

Indicateur 9 : Taux d'augmentation des nouvelles occasions d'affaires qualifiées générées par le Ministère

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	–	Mesure initiale établie	15 % par rapport à 2020-2021	25 % par rapport à 2020-2021
Résultats	–	10 occasions d'affaires qualifiées estimées (Cible atteinte)	+ 20 % par rapport à 2020-2021 (12 occasions d'affaires qualifiées) (Cible atteinte)	+ 110 % par rapport à 2020-2021 (21 occasions d'affaires qualifiées) (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

L'année 2022-2023 a permis de générer 21 nouvelles occasions d'affaires, soit une augmentation de 110 % par rapport à 2020-2021. En effet, la collaboration étroite entre le Ministère et son réseau de représentations à l'étranger, les ministères et les organismes partenaires a permis de créer les conditions gagnantes pour générer de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises et les organismes de développement économique.

Enjeu 3 : La modernisation de l'action internationale du Québec

Orientation 3 : Renforcer la coordination de l'action internationale du gouvernement au Québec et à l'étranger

OBJECTIF 3.1 : MODERNISER L'IMAGE DE MARQUE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Contexte lié à l'objectif : Le positionnement international du Québec, sa notoriété et sa réputation reposent sur les actions, les discours, les images et les messages de l'ensemble des acteurs de sa société à l'étranger. Il est influencé par ce qu'en perçoivent les publics et les décideurs étrangers dans les médias traditionnels et numériques, dans les expositions et les foires internationales ainsi que dans les activités de ses représentations à l'étranger. Pour un gouvernement, son image de marque internationale s'articule autour de ses actions de promotion, de prospection et de communication à l'étranger.

Le Ministère a collaboré avec ses partenaires afin de moderniser et d'harmoniser l'image de marque du Québec à l'étranger. Cette initiative a favorisé la mise en place d'une vision commune et partagée, tout en assurant la cohérence et la complémentarité entre les différents acteurs. Elle est diffusée notamment auprès des décideurs économiques, afin que le Québec demeure un lieu concurrentiel et attrayant.

Indicateur 10 : Pourcentage des partenaires de l'action internationale utilisant une image de marque commune du Québec dans leurs activités à l'étranger

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Travaux de conception d'une image de marque commune enclenchés	10 %	40 %	100 %
Résultats	Travaux enclenchés et contrat signé avec la firme qui créera l'image de marque (Cible atteinte)	0 % (Cible non atteinte)	100 % (Cible atteinte)	100 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La stratégie de marque a été élaborée avec le Secrétariat à la communication gouvernementale sur la base de plusieurs consultations de ministères et d'organismes. Les assises de cette stratégie proviennent des besoins exprimés par toutes les parties prenantes. Dès son lancement, elle a reçu l'assentiment des membres du Comité ministériel de l'action internationale du Québec, comité institué dans le cadre de la Vision internationale du Québec. Elle a aussi fait l'objet d'une décision du Conseil des ministres quant à son utilisation par les ministères et organismes. Finalement, des rencontres de formation ont été tenues avec les organisations gouvernementales utilisatrices pour favoriser son déploiement et l'application de la mécanique rédactionnelle. Ainsi, en date de mars 2023, l'entièreté des ministères et des organismes visés par cette stratégie de marque l'utilise dans toutes ses communications promotionnelles destinées à une clientèle à l'international.

OBJECTIF 3.2 : ACCROÎTRE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE ENTRE LES INTERVENANTS QUÉBÉCOIS ACTIFS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs intervenants québécois, y compris les ministères et les organismes, les partenaires publics et parapublics, de même que les organisations de la société civile, sont impliqués dans l'action internationale, contribuant ainsi au rayonnement et à la prospérité du Québec.

Le Ministère a déployé les efforts nécessaires permettant d'accroître la synergie entre ces acteurs, notamment sur le plan de la circulation de l'information stratégique. Il a ainsi mis en place de nouveaux mécanismes et des outils qui visent à améliorer le traitement et le partage des données et de l'information et à favoriser le développement d'une intelligence collective entre les intervenants québécois actifs sur la scène internationale.

Indicateur 11 : Pourcentage des partenaires de l'action internationale engagés dans les mécanismes de partage de l'information du Ministère

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	37 %	67 %	90 %	100 %
Résultats	46 % (Cible atteinte)	94 % (Cible atteinte)	94 % (Cible atteinte)	100 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

L'engagement des MO s'est traduit par leur participation officielle aux rencontres du Réseau interministériel de partage de l'information en matière d'action internationale.

En 2022-2023, le Ministère a tenu trois rencontres visant à mieux faire circuler l'information concernant les dossiers et les priorités du Québec à l'étranger. Tous les partenaires invités, dont la plupart sont membres du Comité des sous-ministres de l'action internationale du Québec, ont participé à au moins deux rencontres. Ainsi, 100 % des 17 partenaires de l'action internationale se sont engagés dans ce mécanisme de partage de l'information au cours de l'année.

À l'automne 2022, le Ministère a déployé à l'interne un système de partage d'information sous la forme d'une plateforme numérique interministérielle collaborative et sécurisée qui permet l'échange d'information et de données portant sur l'action internationale du Québec. Depuis l'hiver 2023, l'ensemble des MO concernés y est progressivement intégré, ajoutant au mécanisme précédent un moyen de faire circuler l'information plus rapidement et régulièrement.

Orientation 4 : Augmenter la performance de l'action internationale

OBJECTIF 4.1 : DÉVELOPPER L'EXPERTISE DU GOUVERNEMENT EN DIPLOMATIE

Contexte lié à l'objectif : Dans un monde où les relations internationales sont de plus en plus complexes et diversifiées, les diplomates québécois doivent posséder de nombreuses compétences, notamment en matière de développement de marchés, de gestion d'équipes, d'habiletés interculturelles, d'utilisation des outils numériques et de maîtrise des langues.

Afin de moderniser son action tout en développant son expertise en matière de diplomatie d'influence et de diplomatie économique, le Ministère a mis en place l'Institut de la diplomatie. Cet institut a permis de bonifier l'offre de formation, et ce, au bénéfice des principaux acteurs de l'action internationale du Québec. Dans une perspective de développement professionnel, l'enseignement donné est axé sur la formation continue et le partage d'expériences. Inspirées par les meilleures pratiques dans le monde, des formations ont été offertes par des experts universitaires et des diplomates chevronnés issus de tous les horizons afin de transmettre une conception à 360 degrés de la profession de diplomate.

Le Ministère a procédé à l'évaluation du caractère structurant des formations offertes, notamment en obtenant une rétroaction régulière des clientèles formées par l'Institut dans une perspective d'adaptation et d'amélioration continue des programmes de formation offerts.

L'indicateur 12 a été instauré lors de la mise à jour du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère à l'automne 2020. Il est à noter que le démarrage de l'Institut est une nouvelle initiative qui a débuté en 2019-2020. Les cibles ont été conçues afin de tenir compte de l'augmentation et de la pluralité de ses clientèles et d'une offre de formations étendue, diversifiée, mise au point et davantage adaptée aux besoins des clientèles en question.

Indicateur 12 : Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Offre de formation de l'Institut établie	75 %	80 %	85 %
Résultats	Offre de formation de l'Institut établie (Cible atteinte)	84 % (Cible atteinte)	92 % (Cible atteinte)	93 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La majorité des formations offertes par l'Institut de la diplomatie sont élaborées avec les universités québécoises, les experts provenant de secteurs d'intérêt pour le Québec ainsi que les employés et les dirigeants du Ministère. Les modules de formation visent à renforcer les capacités d'action et les connaissances au carrefour des intérêts politiques et économiques ainsi que la compréhension des grands enjeux qui définissent les relations internationales du Québec.

En 2022-2023, trois cohortes ont suivi des formations à l'Institut. Que ce soit sur des enjeux géopolitiques ou sur des sujets ciblés, les activités permettent à l'ensemble du personnel de parfaire ses connaissances sur une base volontaire. Les chefs de poste du réseau des représentations du Québec à l'étranger et les gestionnaires bénéficient également de formations offertes par l'Institut.

À la suite de ces formations, l'Institut effectue un sondage visant à mesurer le pourcentage des clientèles gouvernementales ayant renforcé leurs compétences professionnelles. Le taux de 93 % obtenu dans le cadre de cet indicateur dépasse la cible établie pour l'année 2022-2023 et témoigne de l'utilité et de la qualité des formations offertes par l'Institut. Cette rétroaction contribue à améliorer ses programmes et, ainsi, à mieux répondre aux besoins exprimés par les clientèles.

OBJECTIF 4.2 : MODERNISER LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER POUR EN FAIRE DES CARREFOURS D'INFLUENCE

Contexte lié à l'objectif : Fort d'un réseau diplomatique solidement implanté aux quatre coins du globe, le Ministère réalise néanmoins la nécessité de réinventer sa capacité d'action et de renforcer son positionnement stratégique au regard des enjeux et des défis posés par la révolution numérique. Ainsi, le Ministère a modernisé ses représentations à l'étranger pour en faire de véritables carrefours d'influence au service des ambitions politiques et économiques du Québec.

Pour y parvenir, le Ministère a posé les jalons d'une nouvelle diplomatie numérique active, ciblée et adaptée à l'évolution du contexte international ainsi qu'aux réalités des publics et des partenaires étrangers. Les représentations du Québec à l'étranger ont ainsi pu faire preuve d'agilité et d'autonomie dans l'adoption de pratiques innovantes afin de créer et de consolider des relations durables et positives entre les clientèles québécoises et étrangères présentes dans les secteurs d'activité prioritaires. Il s'agit, à terme, de promouvoir le Québec comme un acteur de premier plan en matière de diplomatie numérique.

Ce nouvel indicateur, introduit lors de la mise à jour du Plan stratégique à l'automne 2020, a marqué un tournant pour le Ministère en ce qui a trait à la dimension numérique de sa diplomatie publique. Il incluait notamment l'adoption et la mise en œuvre progressive d'une politique-cadre sur les meilleures pratiques en la matière au sein du siège et des représentations à l'étranger, contribuant ainsi à la modernisation et à une meilleure performance de son action internationale. Il a permis, à terme, d'établir une présence numérique véritablement influente destinée à mettre en relation les clientèles québécoises et étrangères de manière durable. Les cibles annuelles ont été établies de façon à refléter le besoin de procéder à une implantation graduelle de ces pratiques au sein du réseau diplomatique québécois au moyen d'une démarche claire et structurée, qui tient compte des différences entre les représentations en matière de ressources humaines et de maturité dans l'utilisation des technologies numériques.

Indicateur 13 : Pourcentage des représentations à l'étranger ayant adopté de nouvelles pratiques en matière de diplomatie numérique

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	–	5 %	25 %	100 %
Résultats	–	6 % (Cible atteinte)	39 % (Cible atteinte)	100 % (Cible atteinte)

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

L'adoption par les représentations du Québec à l'étranger de nouvelles pratiques de diplomatie numérique a permis au Ministère de développer des approches efficaces pour ses missions de promotion, de rayonnement et de mise en relation des clientèles québécoises et étrangères dans les secteurs d'activité prioritaires. L'évaluation régulière du rendement des activités sur les médias sociaux et l'innovation sur les plateformes numériques font désormais partie des opérations courantes du Ministère.

2.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Résultats relatifs aux engagements portant sur les normes de service

Sommaire des résultats des engagements portant sur les normes de service de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Date d'entrée en vigueur : Novembre 2021

SERVICES	ENGAGEMENTS	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022	RÉSULTATS 2022-2023
Renseignements généraux et plaintes	Engagement 1 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables	Dans 95 % des cas	Dans 88 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables
	Engagement 2 : Répondre par courriel aux demandes de renseignements généraux dans un délai de 10 jours ouvrables	Dans 90 % des cas	Dans 95 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables	Dans 99 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables
	Engagement 3 : Répondre par courriel aux plaintes dans un délai de 15 jours ouvrables	Dans 85 % des cas	S. O.	S. O.
Programme de stages en organisations internationales gouvernementales	Engagement 4 : Envoyer un accusé de réception dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt du dossier de candidatures avec l'ensemble des documents requis	Dans 95 % des cas	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables

SERVICES	ENGAGEMENTS	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022	RÉSULTATS 2022-2023
	Engagement 5 : Communiquer par courriel les résultats de la sélection finale dans un délai de 15 jours ouvrables suivant l'entrevue avec l'organisation d'accueil	Dans 85 % des cas	Dans 86 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil	Dans 98 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil
Soutien offert dans le cadre des programmes de coopération bilatérale et de solidarité internationale	Engagement 6 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt de leur dossier avec l'ensemble des documents requis	Dans 95 % des cas	Dans 99 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 99 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables
	Engagement 7 : Communiquer par courriel les résultats du processus d'évaluation des dossiers des demandeurs admissibles dans un délai de 30 jours ouvrables suivant la rencontre du comité de sélection	Dans 80 % des cas	Dans 78 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection	Dans 93 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection

Suivi des plaintes

Au cours de l'année financière 2022-2023, le Ministère a reçu une plainte considérée comme fondée. Elle a toutefois été rejetée à la suite de l'analyse des faits.

Une plainte est dite recevable si elle concerne uniquement un service public rendu par le Ministère. Les commentaires à l'égard d'une déclaration publique des autorités ministérielles, par exemple, sont considérés comme irrecevables.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars 2023, incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2022-2023	2021-2022	ÉCART
1. Direction et administration	132	124	8
2. Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	66	57	9
3. Représentations du Québec à l'étranger ¹⁷	271	259	12
4. Relations Amériques, affaires économiques et intelligence stratégique ¹⁸	43	26	17
5. Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires interministérielles et institutionnelles ¹⁸	49	59	- 10
6. Protocole	26	24	2
Total¹⁹	587	549	38

17. Ce chiffre exclut le personnel recruté sur place (cohabitation avec le fédéral), le personnel nommé par décret (titulaires d'emplois supérieurs et délégués) ainsi que le personnel affecté pour Investissement Québec. Il inclut les employés du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

18. Le 12 septembre 2022, un transfert de direction a été effectué entre le sous-ministériat aux Relations Amériques, affaires économiques et intelligence stratégique et celui aux Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires interministérielles et institutionnelles, ce qui explique l'écart entre les deux années de référence.

19. Ce nombre inclut 348 employés réguliers, 13 employés occasionnels et 226 employés recrutés localement dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger. Il est à noter que les ressources allouées au SCF ont été administrées par le ministère de l'Éducation et celles du BLCHT ont été administrées par le ministère de la Justice, et ce, jusqu'au 31 mars 2023. Par conséquent, les données les concernant ne sont pas incluses dans l'effectif 2022-2023.

Formation et perfectionnement du personnel

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

CHAMP D'ACTIVITÉ	2021	2022
Favoriser le perfectionnement des compétences	626 022 \$	330 795 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	49 367 \$	43 087 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	17 520 \$	74 848 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	86 785 \$	40 172 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	16 419 \$	91 181 \$

Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2021	2022
Proportion de la masse salariale (%)	1,5	1,0
Nombre moyen de jours de formation par personne	3,3	2,1
Cadre	179	190
Professionnel	1 365	959
Fonctionnaire	180	109
Total ²⁰	1 824	1 258
Somme allouée par personne ²¹	1 450 \$	988 \$

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents) qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires, quant à eux, comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès.

20. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

21. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Le taux de départ volontaire de la fonction publique ne comprend pas les mouvements de type mutation et n'est donc pas comparable au taux de départ volontaire ministériel. Toutefois, le taux de départ volontaire ministériel serait comparable à la moyenne de l'ensemble des taux de départ volontaire de chaque organisation, puisqu'il comprendrait alors les mouvements de type mutation.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Taux de départ volontaire (%)	10,4	15,6	11,9

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	5	15	6

Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise²² : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de 10 ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2023²³

CIBLE DES EMPLOIS À RÉGIONALISER PAR L'ORGANISATION AU 30 SEPTEMBRE 2028	TOTAL DES EMPLOIS RÉGIONALISÉS PAR L'ORGANISATION DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2018 AU 31 JANVIER 2023
9	2

22. Les termes « administration publique » et « organisations de l'administration publique (OAP) », dans le cadre du Plan gouvernemental de régionalisation, excluent les réseaux de la santé et de l'éducation, qui ne sont pas visés par le plan.

23. Emplois régionalisés au 31 janvier 2023, selon les critères du Plan gouvernemental de régionalisation et les détails fournis dans le document de questions et réponses.

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Dépenses et évolution par secteur d'activité

SECTEUR D'ACTIVITÉ	BUDGET DE DÉPENSES 2022-2023 ²⁴ (000 \$) (1)	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2023 ²⁵ (000 \$) (2)	ÉCART (000 \$) (3) = (2) - (1)	DÉPENSES RÉELLES 2021-2022 ²⁶ (000 \$) (4)
Direction et administration	21 004,7	23 442,3	2 437,6	19 359,0
Relations bilatérales	9 421,0	10 486,9	1 065,9	35 778,1
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	29 738,8	34 119,5	4 380,7	33 736,8
Relations économiques et interministérielles	4 110,0	4 940,3	830,3	3 798,5
Protocole	2 037,5	2 944,5	907,0	2 176,2
Représentation du Québec à l'étranger	54 617,0	60 117,9	5 500,9	55 433,0
Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	3 508,4	3 508,4	0,0	3 508,4
Sous-total	124 437,4	139 559,8	15 122,4	153 790,0
Mesures du Budget 2022-2023	4 500,0	-	(4 500,0)	-
Total	128 937,4	139 559,8	10 622,4	153 790,0

Direction et administration

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2022-2023 s'explique principalement par la mise en place du Programme de rehaussement de la cybersécurité (PRC) et par des dépenses plus importantes en rémunération.

La variation entre les dépenses probables 2022-2023 et la dépense réelle 2021-2022 s'explique par la mise en place du PRC au ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) en 2022-2023 ainsi que par des dépenses plus importantes en rémunération.

Relations bilatérales

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2022-2023 s'explique par la réalisation d'activités reliées à des mesures budgétaires ainsi que par des dépenses plus importantes en rémunération.

La variation entre les dépenses probables 2022-2023 et la dépense réelle 2021-2022 s'explique principalement par une mesure non récurrente du Budget 2021-2022.

24. Budget de dépenses 2022-2023, crédits et dépenses des portefeuilles.

25. Dépenses préliminaires dans le contexte où les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.

26. Comptes publics 2021-2022.

Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2022-2023 s'explique par des dépenses non récurrentes associées à la tenue de la CdP15 ainsi qu'au versement de contributions financières à des organismes humanitaires et à des organisations internationales.

Les dépenses probables 2022-2023 sont sensiblement au même niveau que la dépense réelle 2021-2022.

Relations économiques et interministérielles

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2022-2023 s'explique par la réalisation de mesures du Budget 2022-2023.

La variation entre les dépenses probables 2022-2023 et la dépense réelle 2021-2022 s'explique principalement par la réalisation de mesures du Budget 2022-2023.

Protocole

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2022-2023 s'explique par la reprise plus marquée que prévu des activités relatives aux missions à l'étranger et au Québec au terme de la pandémie.

La variation entre les dépenses probables 2022-2023 et la dépense réelle 2021-2022 s'explique principalement par la reprise des activités du secteur Protocole au terme de la pandémie.

Représentation du Québec à l'étranger

L'écart entre les dépenses probables et le budget de dépenses 2022-2023 s'explique par des dépenses plus importantes en rémunération et à la réalisation de mesures non récurrentes du Budget 2022-2023.

La variation entre les dépenses probables 2022-2023 et la dépense réelle 2021-2022 s'explique principalement par la reprise des activités dans le réseau des représentations à l'étranger au terme de la pandémie.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

La cybersécurité a occupé une part importante des travaux du Ministère en matière de technologies de l'information. Plusieurs actions ont été réalisées afin de rehausser la sécurité numérique de l'organisation et, en étroite collaboration avec le centre gouvernemental de cyberdéfense du MCN, une vigilance soutenue a été exercée pour contrer toute tentative de cyberattaque ou d'atteintes numériques à ses infrastructures technologiques ou à ses solutions applicatives.

Ces interventions ont été effectuées parallèlement à la finalisation de la mise en place du Centre opérationnel de cyberdéfense du portefeuille des Relations internationales et de la Francophonie, qui couvre le Ministère, les Offices jeunesse internationaux du Québec et le Conseil du statut de la femme.

La Direction des technologies de l'information a également complété le développement du SPIIC.

Enfin, le Ministère a entamé l'élaboration d'un plan qui contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale.

4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES [1]	HEURES SUPPLÉMENTAIRES [2]	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES [3] = [1] + [2]	TOTAL EN ETC* TRANSPOSÉS [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	133 007	-	133 007	73
2. Personnel professionnel	389 946	7 016	396 962	217
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	127 142	1 081	128 223	70
6. Agents de la paix	-	-	-	-
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 019	-	2 019	1
8. Employés recrutés localement	405 421	-	405 421	222
Total 2022-2023²⁷	1 057 535	8 097	1 065 632	583
Total 2021-2022	1 015 268	5 890	1 021 158	559

* ETC : Équivalent temps complet

Contrats de service

Un contractant autre qu'une personne physique inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	4	131 533 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	45	3 914 930 \$
Total des contrats de service	49	4 046 463 \$

27. Le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor a été respecté.

4.2 Développement durable

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable (PADD) pour la période 2022-2023

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 1 : Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales	1.1 Pourcentage des projets de transformation du milieu de travail du Ministère qui incluent des critères écoresponsables	75 %	100 %	Atteinte
Action 2 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès du personnel	2.1 Nombre d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes aux employés du Ministère	2 activités	4 activités	Atteinte
Action 3 : Améliorer la gestion du matériel et des équipements technologiques en fin de vie au sein des représentations du Québec à l'étranger	3.1 Pourcentage des représentations du Québec à l'étranger s'étant munies d'un plan de gestion écoresponsable du matériel et des équipements en fin de vie	50 %	52 %	Atteinte
Action 4 : Organiser des événements écoresponsables	4.1 Pourcentage d'événements écoresponsables organisés par le Ministère	Mesure initiale établie	66 %	Atteinte
Action 5 : Améliorer les pratiques d'approvisionnement responsable au siège et au sein des représentations du Québec à l'étranger	5.1 Production d'un guide d'approvisionnement responsable pour les représentations du Québec à l'étranger	Guide approuvé	Guide approuvé	Atteinte
	5.2 Pourcentage d'acquisitions responsables effectuées au siège	Mesure initiale établie	17 %	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2 : RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 6 : Évaluer la durabilité des interventions ministérielles	6.1 Pourcentage des interventions du Ministère ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité ²⁸	Mesure initiale établie	75 %	Atteinte
Action 7 : Offrir un soutien financier durable	7.1 Pourcentage des programmes de soutien financier normés qui incluent des critères d'écoresponsabilité	Mesure initiale établie	33 %	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6 : COOPÉRER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN PARTICULIER AVEC LA FRANCOPHONIE

ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 8 : Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable	8.1 Pourcentage des actions diplomatiques menées par le gouvernement traitant des enjeux de développement durable	20 %	15 %	Non atteinte
	8.2 Nombre de projets internationaux de partenaires québécois en matière de développement durable soutenus par le Ministère	45 projets	125 projets	Atteinte

28. En 2022-2023, le Ministère n'a élaboré ni renouvelé aucune intervention visée par l'action 6 du PADD. Une évaluation de la durabilité de certaines interventions en vigueur pour la période concernée a toutefois été menée en vue de déterminer une mesure de départ pour les années à venir.

4.3 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2022-2023	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ²⁹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ³⁰		0	
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		0	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels on a mis fin (point 3), indiquez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
✓ Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		0	0
✓ Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		0	0
✓ Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		0	0
✓ Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		0	0
✓ Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		0	0
✓ Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible désigné précédemment		0	0
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		0	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			0
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³¹	0	0	0

29. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

30. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

31. Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Données globales

Effectif régulier au 31 mars 2023

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT UN POSTE RÉGULIER
342

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2022-2023

RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
23	19	8	16

Membres des minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Embauche des membres de groupes cibles en 2022-2023

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES 2022-2023	NOMBRE DE MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'ANGLOPHONES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'AUTOCHTONES EMBAUCHÉS	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES EMBAUCHÉES	NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE PAR STATUT D'EMPLOI (%)
Régulier	23	9	1	0	1	10	43,5
Occasionnel	19	4	0	0	0	4	21,1
Étudiant	8	2	0	0	0	2	25,0
Stagiaire	16	2	0	0	0	2	12,5

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

STATUT D'EMPLOI	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Régulier (%)	43,5	43,8	14,3
Occasionnel (%)	21,1	10,0	0,0
Étudiant (%)	25,0	30,0	0,0
Stagiaire (%)	12,5	33,3	0,0

Rappel de l'objectif d'embauche

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

Le Ministère compte 34 représentations du Québec à l'étranger réparties dans 19 pays qui rassemblent 271 employés, en majorité recrutés localement. Dans son réseau des représentations, l'embauche de ressources locales demeure la pratique la plus répandue.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier — Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

GROUPE CIBLE	NOMBRE AU 31 MARS 2023	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2023 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2022	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2022 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2021	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2021 (%)
Anglophones	5	1,5	4	1,2	3	1,0
Autochtones	1	0,3	0	0	0	0,0
Personnes handicapées	3	0,9	4	1,2	4	1,3

Rappel de la cible de représentativité

Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel — Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

GROUPE CIBLE PAR REGROUPEMENT DE RÉGIONS	NOMBRE AU 31 MARS 2023	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2023 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2022	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2022 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2021	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2021 (%)
MVE Montréal et Laval	15	41,7	7	38,9	1	9,1
MVE Outaouais et Montérégie	0	0	0	0	0	0,0
MVE Estrie, Lanaudière et Laurentides	0	0	0	0	0	0,0
MVE Capitale-Nationale	42	15,3	42	15,5	36	13,6
MVE Autres régions	10	23,3	11	25,6	12	24,0

Rappel des cibles de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, les cibles régionales suivantes :

- Montréal et Laval : 41 %
- Outaouais et Montérégie : 17 %
- Estrie, Lanaudière et Laurentides : 13 %
- Capitale-Nationale : 12 %
- Autres régions : 5 %

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel — Résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2023

GROUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT (NOMBRE)	PERSONNEL D'ENCADREMENT (%)
Minorités visibles et ethniques	3	6,1

Rappel de la cible de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, la cible de représentativité de 6 % pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

Femmes

Taux d'embauche des femmes en 2022-2023 par statut d'emploi

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	23	19	8	16	66
Nombre de femmes embauchées	16	11	4	12	43
Taux d'embauche des femmes (%)	69,6	57,9	50,0	75,0	65,2

Pour le tableau suivant, il est à noter que le personnel professionnel inclut les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2023

GROUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Effectif total (nombre total d'hommes et de femmes)	49	225	56	12	0	1	343
Nombre total de femmes	19	131	47	12	0	0	209
Taux de représentativité des femmes (%)	38,8	58,2	83,9	100	0	0	60,9

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) ³²

Nombre de nouveaux participants et de nouvelles participantes au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril au 31 mars

2023	AUTOMNE 2022 (COHORTE 2023)	AUTOMNE 2021 (COHORTE 2022)
0	0	1

32. Le PDEIPH a pris fin en octobre 2022. Le Secrétariat du Conseil du trésor travaille à l'élaboration d'un nouveau programme d'accès à l'égalité en emploi unique à l'intention de tous les groupes victimes de discrimination en emploi.

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes cibles³³

Autres mesures ou actions en 2022-2023 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

MESURE OU ACTION	GROUPE CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES VISÉES
Manchette pour la semaine de la santé mentale	Employés du MRIF	600
Manchette pour la semaine des personnes handicapées	Employés du MRIF	600
Manchette pour la journée des personnes handicapées	Employés du MRIF	600

4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES
49

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	23	2	0
21 à 30 jours	11	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	2	0	0
Total ³⁴	36	2	0

33. Les groupes cibles sont les suivants : membres des minorités visibles et ethniques, personnes handicapées, Autochtones et anglophones.

34. Les demandes jugées irrecevables ne sont pas comptabilisées et les demandes traitées (décision rendue) après le 1^{er} avril 2023 seront comptabilisées lors de la prochaine diffusion du rapport annuel de gestion.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

DÉCISION RENDUE ³⁵	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES ↓
Acceptée (entièrement)	6	0	0	Art. 9, 13, 23, 53, 54
Partiellement acceptée	19	0	0	Art. 1, 9, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 30, 31, 33, 34, 36, 37, 39, 48, 51, 53, 54, 59, 88 de la Loi sur l'accès
Refusée (entièrement)	11	2	0	Art. 1, 13, 14, 34, 53, 54, 59 de la Loi sur l'accès
Autre	0	0	0	Art. 1 de la Loi sur l'accès

Mesures d'accommodement et avis de révision

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	0
NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION	1

35. Nous avons tenu compte des demandes traitées (décision rendue) du 1^{er} avril 2022 jusqu'au 31 mars 2023.

4.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Comité permanent et mandataire

QUESTIONS	RÉPONSES
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Oui
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres : 1	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel, le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Non
Si oui, expliquez lesquelles : _____	

Statut de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée : 11 janvier 2019	
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Non
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française : _____	

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	Non
Si oui, expliquez lesquelles : _____	

